

A
I
L
L
F
-
A
T
L
A
S

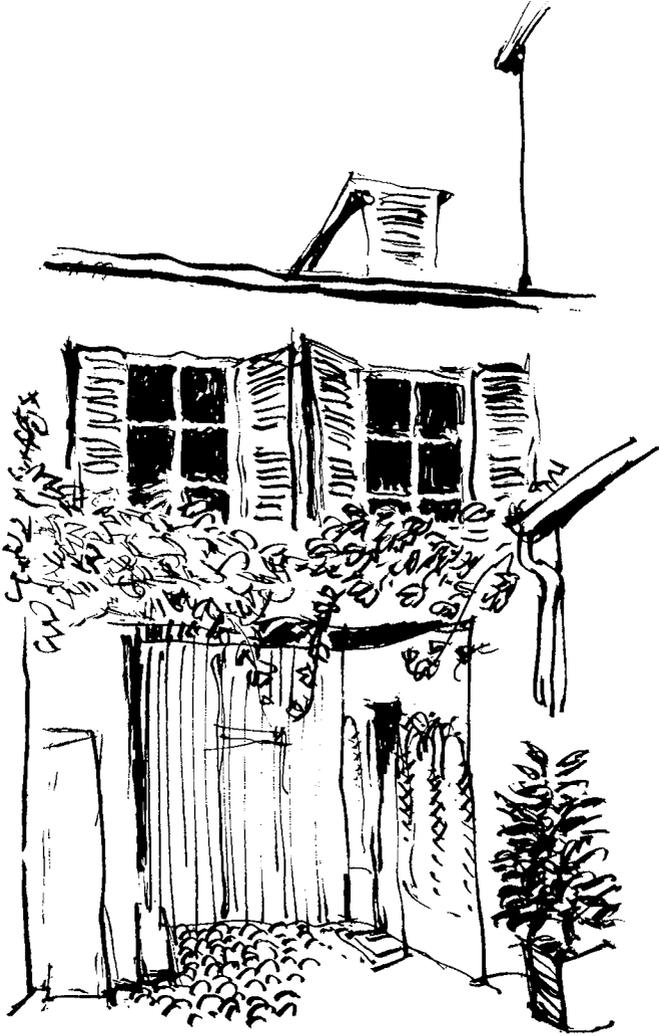
T R A N S L I T T E R A T U R E

Joyeux Anniversaires !

Du bon usage d'un Code

TL5

ATLF-ATLAS



dessin : Kerleroux

99, rue de Vaugirard, Paris

TransLittérature

REPÈRES Joyeux anniversaires !

- Avoir vingt ans à l'ATLF 3 *par Jacqueline Lahana*
Si ATLAS m'était conté 15 *par Françoise Cartano*
Et vogue le Collègue 22 *par Jacques Thiériot*

DOSSIER 25 Je me souviens...

TRIBUNE

- Des nuits entières parmi les textes 50 *par Brice Matthieussent*

PROFESSION

- Du bon usage d'un code 54 *par Françoise Cartano*

FORMATION

- Un conservatoire pour la traduction 64 *par Françoise Wuilmart*

COLLOQUES

- Échos d'Oxford 68 *par Sylvère Monod*

LECTURES

- Le gardien de l'Autre 70 *par Karin Wackers*
La voix de nos cousins 73 *par Sylvère Monod*

BRÈVES 75

JOYEUX ANNIVERSAIRES !

Pour la première fois de leur histoire, l'ATLF et ATLAS fêtent, en cette année 1993, leur anniversaire : vingt ans pour l'une, dix ans pour l'autre.

La rédaction de TransLittérature a demandé à Jacqueline Lahana, présidente de l'ATLF, et à Françoise Cartano, membre fondateur et vice-présidente d'ATLAS, de se livrer à un travail de mémoire appuyé sur des archives, afin de retracer les grandes étapes qui ont marqué le développement de nos deux associations. L'exercice n'est pas gratuit. En effet, de temps à autre, il est bon de marquer une pause et de mesurer le chemin parcouru, avant de partir vers de nouveaux combats.

Quant au Collège, dont Jacques Thiériot, son directeur, dresse ici une sorte de bilan – tout provisoire – il est encore à un âge où l'on compte en années, sinon en mois. Six ans déjà !

20 + 10 + 6 : soufflons donc ensemble les trente-six bougies de leur gâteau d'anniversaire.

Jacqueline Lahana

Avoir vingt ans à l'ATLF

1973

L'Association des traducteurs littéraires de France naît d'une scission avec la Société française des traducteurs (SFT), dont l'action concerne principalement les traducteurs techniques. Estimant que les conditions de travail et le statut professionnel de ces derniers diffèrent trop de ceux des traducteurs littéraires, l'ATLF exprime la volonté d'être une association littéraire, de défendre les intérêts spécifiques des traducteurs littéraires et, donc, de lutter aux côtés des écrivains (auxquels les assimile la loi de 1957 sur la propriété littéraire et artistique).

Dès sa naissance, l'ATLF bénéficie du parrainage de Miguel Angel Asturias, Marcel Bataillon, Maurice Edgar Coindreau, René Étiemble, Max-Pol Fouchet, Pierre Leyris, Pierre Moinot, Maurice Nadeau, Claude Roy et Claude Simon. Elle compte parmi ses membres fondateurs Claude Noël (qui en sera la première présidente), Lily Denis, Albert Bensoussan, Laure Bataillon, Andrée Picard, Françoise Rosset, Jacques Lacarrière, auxquels se joindront très vite Céline Zins, Bernard Lortholary, Nicole Tisserand, François Xavier Jaujard, Claire Malroux, Maya Minoustchine.

13 avril : le *Journal officiel* fait état de la création de l'ATLF, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social se situe 80, boulevard Pasteur, à Paris.

3 et 22 mai : une double page du *Monde*, puis un communiqué de l'AFP annoncent la fondation de l'ATLF.

19 novembre : l'ATLF organise une large réunion d'information au Grand Palais, afin de définir son programme d'action :

- sauvegarder les intérêts spécifiques des traducteurs travaillant pour l'édition ;

- promouvoir la qualité des traductions littéraires publiées en français ;
- plus généralement, contribuer au développement des échanges culturels entre les peuples.

En l'absence d'accords contractuels sur la rémunération des traductions littéraires commandées par les éditeurs, l'ATLF décide d'établir chaque année, à partir d'indications données par ses adhérents, des « tarifs », dont l'unité de calcul est le feuillet dactylographié de 1 500 signes, et de les diffuser aussi largement que possible. Simultanément, elle entame des démarches auprès des critiques littéraires pour que ceux-ci mentionnent le nom des traducteurs dans leurs comptes rendus de presse.

L'ATLF adhère au Comité de liaison des associations d'écrivains ; elle est également représentée au Conseil supérieur des lettres, organisme consultatif du Centre national des lettres (CNL).

Reconnaissant l'utilité de l'action menée par l'ATLF, le ministère de la Culture – puis le Centre national des lettres – accorde à l'Association une subvention, qui sera reconduite chaque année.

À la fin de cette première année, l'ATLF compte quatre-vingt-dix membres. La cotisation, fixée à 70 F, restera inchangée jusqu'en 1976.

1974

Janvier : parution du premier numéro du *Bulletin* d'information de l'Association, consacré au compte rendu de la réunion du 19 novembre.

Sur le thème « Grandeur et misère de la traduction », la Fnac organise un débat avec, notamment, la participation de Maurice Edgar Coindreau et de Michel Tourmier.

1975

Dans son *Bulletin* n° 5, l'ATLF publie les résultats d'une enquête sur les conditions de travail des traducteurs littéraires à l'étranger, qu'elle a effectuée à partir d'informations fournies par les associations de traducteurs affiliées à la FIT (Fédération internationale des traducteurs). De cette enquête, à laquelle ont répondu dix pays (Allemagne fédérale, Belgique, Canada, États-Unis, Grande-Bretagne, Hongrie, Italie, Norvège, Pays-Bas et Pologne), il ressort que dans l'écrasante majorité des cas, le statut du traducteur littéraire est encore dans les limbes, que le métier qu'il exerce est « rare » et qu'un peu partout, un traducteur littéraire est contraint, pour vivre, de poursuivre une autre activité professionnelle.

11 juin : une première réunion « de réflexion » entre éditeurs et traducteurs se tient à la demande de l'ATLF ; elle est placée sous l'égide du CNL. Céline Zins y présente l'étude qu'elle a réalisée sur la situation matérielle des traducteurs littéraires (ils gagnent moins de 1 000 F par mois). Les éditeurs reconnaissent la situation « scandaleuse » des traducteurs, mais expliquent que la « crise actuelle » les empêche de mieux les rémunérer.

31 décembre : le Parlement vote une loi instaurant, à compter du 1er janvier 1977, un régime de sécurité sociale au profit des auteurs d'œuvres littéraires, et donc des traducteurs, qui partagent avec les écrivains le statut d'auteur.

1976

Dans son numéro 8, le *Bulletin* publie un « Panorama des tarifs pratiqués dans l'édition en 1974 et 1975 », sur la base d'une enquête effectuée auprès des membres de l'ATLF et portant sur une quarantaine de maisons d'édition. Située entre 15 et 17 F le feuillet, la rémunération moyenne des traducteurs littéraires reste très souvent inférieure à celle qui était alors préconisée par l'ATLF (25 F).

1977

1er janvier : création de l'Association pour la gestion de la sécurité sociale des auteurs (Agressa), qui fonctionne au sein du régime général de la Sécurité sociale. Deux représentants des traducteurs (un membre de l'ATLF et un membre de la SFT nommés pour trois ans) siègent à la commission de professionnalité qui a pouvoir de statuer sur le maintien (ou non) de l'affiliation d'un auteur ou d'un traducteur n'atteignant pas le plancher des ressources exigées.

14 janvier : première réunion amicale des membres de l'ATLF au premier étage du café Cluny, à Paris (quarante-cinq personnes présentes), qui permet aux traducteurs, trop souvent isolés, de se connaître et d'échanger leurs expériences. Ce rendez-vous se renouvellera à intervalles réguliers jusqu'en 1981.

La cotisation passe à 90 F.

1978

Décembre : dans son *Bulletin* n° 18, l'ATLF souligne l'importance du relevé de compte que les éditeurs doivent adresser aux traducteurs et donne de précieux renseignements sur la façon de contrôler les tirages en s'adressant au service du dépôt légal de la Bibliothèque nationale.

Établissement du premier *Répertoire* des traducteurs membres de l'ATLF, qui comprend trois parties : liste alphabétique, classification par langues et index des spécialisations. Accompagné des « nouveaux tarifs » (34 F le feuillet), il est adressé à 188 responsables de département « étranger » dans 120 maisons d'édition, à la presse, au Syndicat national de l'édition (SNE) et, bien sûr, aux adhérents. Constamment remis à jour, ce *Répertoire* paraîtra régulièrement tous les deux ans.

1979

Homologation d'une norme AFNOR (NF Z 41-004), annoncée depuis 1977, qui concrétise les dispositions de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire et artistique. Toujours en vigueur, cette norme porte notamment sur la présentation des traductions et la mention obligatoire du nom du traducteur sur la page de titre, la page de couverture du livre, ainsi que dans tous les documents tels que notices bibliographiques, comptes rendus ou extraits parus dans la presse (ce qu'oublie encore trop souvent les critiques littéraires).

Février : création du Conseil permanent des écrivains (CPE) regroupant, sous la présidence d'Armand Lanoux, toutes les associations, syndicats, sociétés d'auteurs et de traducteurs, dont l'ATLF. Parmi les principales actions menées par le CPE figurent la négociation, avec les éditeurs, d'un « code des usages pour l'édition d'ouvrages de littérature générale », ainsi que la lutte pour le prix unique du livre.

Juin : à l'initiative de l'ATLF est adopté le principe de négociations paritaires entre, d'une part, les associations de traducteurs et, d'autre part, le Syndicat national de l'édition, dans le but d'élaborer un « code des usages » pour la traduction d'œuvres de littérature générale, d'établir un contrat type et de fixer un tarif plancher. Les négociations proprement dites doivent s'ouvrir à la rentrée littéraire.

Septembre : première réunion de travail rassemblant l'ATLF, la SFT et le SNE. C'est l'aboutissement de cinq années d'efforts de l'ATLF.

1980

La cotisation est portée à 100 F.

Mars : publication d'une nouvelle enquête sur les tarifs et pourcentages pratiqués en 1978-1979 dans 61 maisons d'édition : suivant la langue et la difficulté de l'ouvrage, la rémunération au feuillet oscille entre 25 et 49 F (le tarif plancher conseillé par l'ATLF était de 40 F en 1979), les pourcentages varient entre 0 (!) et 2 % mais se limitent la plupart du temps à 1 %.

Parallèlement à cette enquête, l'ATLF a procédé à un sondage sur les revenus professionnels bruts des traducteurs à temps complet : la moyenne générale tourne autour de 27 500 F par an (à titre de comparaison, le SMIG est alors de 18 720 F).

Décembre : l'ATLF et la SFT rompent les négociations officiellement engagées avec le SNE le 19 juin 1979. En accord avec la SFT, l'ATLF avait présenté deux projets :

- 1) l'élaboration d'un contrat type rédigé avec le concours de juristes spécialisés dans le droit d'auteur ;
- 2) l'élaboration d'un Code des usages destiné à assainir les relations professionnelles entre éditeurs et traducteurs.

Réponse du SNE : « Nous avons transmis vos propositions à notre Bureau, qui se refuse à ouvrir une discussion sur des chiffres et des montants minimum de rémunération ».

L'ATLF envoie un communiqué à la presse annonçant la rupture. Elle adresse aussi aux divers groupes parlementaires et aux présidents des commissions des Affaires culturelles de l'Assemblée nationale et du Sénat un dossier concernant la situation des traducteurs littéraires.

1981

Janvier : une permanence se tient désormais le jeudi après-midi au nouveau local de l'ATLF, à l'Institut d'anglais Charles V. Elle remplace les réunions amicales au café Cluny.

19 mars : Assemblée générale houleuse. À propos des bourses accordées par le CNL sont opposées les situations respectives des traducteurs à temps plein et des traducteurs universitaires. À la suite de vifs débats, il est décidé à l'unanimité de convoquer une Assemblée générale extraordinaire.

31 mars : Claude Noël démissionne de la présidence, qu'elle occupait depuis la création de l'ATLF. Michel Gresset accepte la charge de président par intérim.

18 juin : Assemblée générale extraordinaire. Les dissensions portent essentiellement sur deux points :

- la reconnaissance d'un statut professionnel du traducteur littéraire ;
- la transformation de l'ATLF en syndicat (dans la logique d'une professionnalisation de la traduction littéraire).

En résumé, sans chercher à exclure quiconque, certains membres de l'ATLF souhaitent que le traducteur « à plein temps » serve de référence et regrettent qu'il soit si peu représenté au sein du Conseil d'administration de l'Association. Une commission est mandatée pour préparer une nouvelle Assemblée générale avant la fin de l'année.

3 décembre : nouvelle Assemblée générale extraordinaire, qui se déroule dans un climat difficile ; la proposition de transformer l'ATLF en syndicat est repoussée, mais ceux qui la combattent ne souhaitent pas siéger au Conseil. À la demande du président par intérim, soucieux de préserver la pérennité de l'ATLF, une nouvelle équipe accepte de prendre les rênes d'une association sérieusement secouée par ce qui, avec le recul, apparaîtra comme une crise de croissance. L'ATLF enregistre plusieurs démissions, dont certaines ne seront que temporaires.

1982

Mars : Laure Bataillon est élue présidente de l'ATLF. La nouvelle équipe qui l'entoure entreprend de multiples démarches auprès du ministère du Travail et du ministère de la Culture en vue d'une professionnalisation de l'activité de traducteur littéraire. Seul résultat « concret » : dans son rapport sur le statut d'auteur rédigé à la demande du ministère de la Culture, Pierre-François Racine recommande la création d'un système de retraite complémentaire.

L'ATLF obtient le soutien du directeur du Livre pour la reprise des négociations avec le SNE rompues en 1979.

11 octobre : entrevue préliminaire avec les représentants du SNE ; ceux-ci refusent :

- d'envisager la présence d'un représentant des pouvoirs publics aux négociations entre éditeurs et traducteurs ;
- d'aborder la question d'un « tarif plancher » pour la rémunération des traducteurs littéraires ;
- de discuter d'un contrat type.

D'ores et déjà, il est clair que les négociations ne porteront que sur l'établissement d'un Code des usages.

11 décembre : première véritable réunion entre traducteurs et éditeurs. Un représentant du CPE est admis à assister aux séances.

1983

L'ATLF commande à la sociologue Nathalie Heinich une grande enquête sur l'exercice de la traduction littéraire, auprès des membres de l'Association. Les résultats de cette enquête, effectuée avec le concours du CNL, donnent lieu à un rapport dont on peut retenir que : contrairement à une idée reçue, les hommes sont majoritaires à l'ATLF (54 %) ; 58 % des traducteurs affiliés à l'ATLF résident à Paris et 18 % en banlieue parisienne, contre 20 % en province ; l'âge moyen est élevé (45 ans), ce qui s'explique

par une entrée tardive dans le métier (à 31 ans en moyenne) et une forte représentation de la classe d'âge 36-55 ans ; le niveau des diplômes est très élevé (égal ou supérieur à la licence dans 85 % des cas, dont 35 % d'agrégés) ; les traducteurs se divisent en « occasionnels » (pour qui la traduction représente moins de 30 % de leurs revenus), en traducteurs « à mi-temps » (les moins nombreux) et en traducteurs « à plein temps » (plus de 70 % de leurs revenus). Très mal rémunéré, le métier de traducteur littéraire apparaît à mi-chemin entre un « art » et une « profession* ».

L'ATLF organise, entre traducteurs d'une même langue, des réunions qui semblent offrir des perspectives intéressantes, mais qui s'interrompent assez vite, faute de participants.

Une réflexion menée simultanément à Paris par l'ATLF, qui souhaite trouver un lieu de parole pour les traducteurs, et à Arles par l'éditeur Hubert Nyssen, qui voudrait organiser des rencontres entre traducteurs, aboutit à la création d'une seconde association, laquelle se donnera pour mission d'organiser des assises annuelles de la profession et de créer un collège des traducteurs à Arles.

16 décembre : naissance officielle de l'association ATLAS (Assises de la traduction littéraire en Arles), avec le concours très efficace de la Direction du Livre, de la ville d'Arles et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. Laure Bataillon assume la présidence d'ATLAS

1984

29 mars : signature, au Salon du livre, du Code des usages pour la traduction d'œuvres de littérature générale entre, d'une part, le CPE, l'ATLF et la SFT et, d'autre part, le SNE. Ce document figurera désormais au début de chaque *Répertoire*.

9-10-11 novembre : premières Assises de la traduction littéraire en Arles. L'ATLF anime une matinée consacrée au statut social du traducteur littéraire dans divers pays européens.

1985

ATLAS s'installe au 99, rue de Vaugirard. L'ATLF partage avec elle ce local et continue d'assurer une permanence régulière le jeudi après-midi. Le nombre de ses adhérents dépasse le cap des cinq cents. La cotisation est portée à 180 F.

* Cf. Nathalie Heinich, « Les traducteurs littéraires : l'art et la profession », *Revue française de sociologie*, XXV, 1984, pp. 264-280.

10-11 juin : Élisabeth Janvier présente, au nom de l'ATLF, un rapport sur « Le statut et la situation des auteurs et traducteurs en Europe » à l'occasion de la première Conférence européenne sur le livre organisée en Arles par Jack Lang, ministre français de la Culture, où les 12 pays de la Communauté européenne sont représentés.

Octobre : premier article dans le *Bulletin* (n° 39) sur les micro-ordinateurs et l'intérêt du traitement de texte pour les traducteurs.

Décembre : le Grand Prix national de la traduction, dont la création avait été annoncée lors des premières Assises d'Arles, est décerné pour la première fois par le ministère de la Culture. Désignés pour deux ans, les membres du jury comprennent quatre traducteurs choisis sur proposition de l'ATLF et quatre personnalités appartenant au milieu de l'édition et de la critique littéraire. Pierre Leyris est le premier lauréat de ce prix, qui récompense chaque année un traducteur pour l'ensemble de son œuvre.

1986

Mars : lors de l'Assemblée générale de l'Association, Laure Bataillon demande à être relevée de ses fonctions de présidente pour se consacrer entièrement à ATLAS. Françoise Cartano est élue présidente de l'ATLF.

Septembre : enquête « Rentrée 86 » dont les résultats seront publiés dans le *Bulletin* en février 1987. Les traducteurs obtiennent des rémunérations de plus en plus proches, voire légèrement supérieures, aux « tarifs planchers » conseillés par l'ATLF ; dans l'ensemble, ils négocient de manière plus ferme les termes de leurs contrats.

1987

Janvier : rencontre avec Jean Gattégno, président du CNL, sur les aides à la traduction accordées par le Centre national des lettres, d'une part aux traducteurs (bourses, allocations pour travaux), d'autre part aux éditeurs.

Réunion des membres de l'ATLF consacrée à l'opportunité d'élaborer un code de déontologie du traducteur littéraire. Élisabeth Janvier, dont il convient de saluer le travail incessant au sein de l'Association, souligne que « un code de déontologie est une façon d'établir, pour une profession donnée, des normes éthiques qui renforcent son image sur un plan moral et social ».

2 mai : ouverture à Arles du Collège international des traducteurs littéraires (CITL).

7 mai : signature d'un protocole d'accord entre l'ATLF et ATLAS qui souligne la complémentarité des deux associations, mais aussi leur spécificité, définit leurs relations et coordonne leurs activités.

Novembre : première réunion, à l'initiative de l'ATLF, du Conseil européen des associations de traducteurs littéraires (CEATL) créé de façon informelle par une motion votée lors des Assises d'Arles de 1986. Le CEATL est chargé de réfléchir à une harmonisation du statut des traducteurs dans les différents pays d'Europe et de défendre leurs intérêts matériels et moraux auprès des instances européennes. Deux réunions annuelles sont prévues (l'une en janvier, l'autre en novembre à Arles). L'ATLF accepte d'assurer la coordination du CEATL.

1988

12 mars : lors de son Assemblée générale, l'ATLF se dote d'un Règlement intérieur et vote l'adoption du Code de déontologie du traducteur littéraire. Ce dernier figurera désormais à la fin du *Répertoire*.

1989

18 janvier : réunion « Les adhérents ont la parole ». Les traducteurs font le point sur la négociation des contrats de traduction, la reddition des comptes et le respect du droit moral du traducteur.

Mars : une enquête sur les traducteurs et l'informatique, menée conjointement par la SFT et l'ATLF, montre que de plus en plus de traducteurs utilisent un traitement de texte.

1990

Dans la perspective d'une professionnalisation de l'activité de traducteur littéraire, deux initiatives rejoignent le souci de l'ATLF de développer une formation à la traduction littéraire. En janvier s'ouvre à Bruxelles un Centre européen de traduction littéraire (CETL), fondé et dirigé par Françoise Wuilmart, traductrice d'allemand et membre de l'ATLF. Plusieurs membres de l'Association sont invités à y donner des cours. En octobre est créé, à l'Institut d'anglais Charles V de l'université Paris VII, un DESS de traduction littéraire professionnelle placé sous la direction de Michel Gresset. Des traducteurs de métier sont sollicités, soit pour animer des « ateliers », soit pour être les « tuteurs » des étudiants.

Mars : Jacqueline Lahana prend la succession de Françoise Cartano à la présidence de l'ATLF. Françoise Cartano devient vice-présidente.

L'ATLF réorganise ses publications, qui comprennent désormais :

- une *Lettre d'information* consacrée à la vie de l'Association et uniquement diffusée auprès de ses membres (environ trois numéros par an) ;

- une revue semestrielle coéditée avec ATLAS, *TransLittérature*, qui a pour vocation d'être un lieu de réflexion sur la traduction par ses praticiens.

11 novembre : l'ATLF consacre la matinée qu'elle anime aux Assises d'Arles à la formation des traducteurs.

1991

Janvier : l'ATLF démissionne du Centre permanent des écrivains qu'elle estime ne plus être représentatif.

Elle met sur pied un système de permanence téléphonique qui permet une diffusion rapide des informations utiles.

Février : un atelier d'écriture est organisé par Michel Volkovitch à l'intention des traducteurs.

16 mars : l'Assemblée générale ratifie le vœu émis par le conseil d'ATLAS et celui de l'ATLF d'établir des liens plus étroits entre les deux associations : les membres de l'ATLF deviennent de plein droit membres adhérents d'ATLAS. La cotisation est fixée à 230 F, dont une partie est reversée à ATLAS.

Avril : à la demande de la Maison Antoine Vitez (Centre international de la traduction théâtrale) créée en 1990 à Montpellier, l'ATLF modifie un article de son Règlement intérieur, afin de permettre aux traducteurs de théâtre, non publiés mais joués, d'adhérer à l'Association.

Mai : parution du numéro 1 de *TransLittérature*. Un comité de rédaction est mis en place.

17-18 octobre : organisée par le ministère de la Culture et de la Communication avec l'aide de l'ATLF, une rencontre intitulée « Version française » réunit des écrivains étrangers et leurs traducteurs français.

13 décembre : à la demande de l'ATLF se déroule la première réunion entre l'ATLF, la SGDL (Société des gens de lettres) et la SFT, d'une part, le SNE, d'autre part, en vue d'une révision négociée du Code des usages signé en 1984.

1992

Février : la Direction générale de la concurrence et de la répression des fraudes fait savoir à l'ATLF que la diffusion de « tarifs » indicatifs contrevient à l'ordonnance du 1er décembre 1986 relative à la liberté des prix et de la concurrence, et exige un changement de formulation. À partir de la rentrée 1992, établissement d'une « fourchette de la moyenne », sur la base d'une enquête annuelle portant sur les rémunérations au feuillet perçues par les traducteurs au cours de l'année précédente.

15 février : l'ATLF et ATLAS tiennent leur Assemblée générale l'une à la suite de l'autre.

20-21 mars : Rencontres européennes de la traduction organisées, à l'occasion du Salon du livre, par la Direction du livre, le CNL et l'ADEC (association Dialogue entre les cultures). L'ATLF y participe activement, ainsi que des représentants du CEATL*.

1993

3 février : interrompues depuis novembre, les négociations avec le SNE reprennent et aboutissent enfin à un accord.

17 mars : le nouveau Code des usages pour la traduction d'une œuvre de littérature générale est signé au Salon du livre par l'ATLF, la SFT et la SGDL, d'une part, le SNE, d'autre part.

10 mai : célébration au Petit Journal Montparnasse des vingt ans de l'ATLF et des dix ans d'ATLAS.

Actuellement, le Conseil d'administration de l'ATLF se compose de Jacqueline Carnaud, Françoise Cartano (vice-présidente), Évelyne Châtelain (secrétaire générale), Jacqueline Lahana (présidente), Rémy Lambrechts (trésorier), Josie Mély, Maya Minoustchine, Isabelle Perrin (secrétaire générale adjointe), Jean-Pierre Richard, Dominique Taffin-Jouhaud, Marielène Weber.

Toute chronologie a pour fonction de donner des dates, d'indiquer des faits, indispensables certes, mais forcément un peu secs. Aussi convient-il d'ajouter que sans l'engagement, l'enthousiasme et le travail des équipes qui se sont succédé à la tête de l'ATLF, aucun combat n'aurait pu être gagné, aucun progrès n'aurait pu être accompli. L'ATLF a su maintenir sa cohésion malgré quelques secousses et une crise. Elle a permis aux traducteurs de sortir de leur isolement, d'une part grâce aux activités propres à l'ATLF, d'autre part grâce aux Assises annuelles de la traduction et au Collège international des traducteurs littéraires.

Il faudrait rendre hommage à ceux qui, au sein de l'ATLF ou parallèlement à elle, ont contribué à mieux faire connaître le travail du traducteur et ne sont plus à nos côtés aujourd'hui. Je pense d'abord à Elmar Tophoven, éminent traducteur du français vers l'allemand – dont les fiches

* Cette manifestation donnera lieu à la publication d'un ouvrage : *Traduire l'Europe*, Payot, 1992, 268 p.

rédigées au cours de chacune de ses traductions sont des modèles – et fondateur du premier collège de traducteurs à Straelen, dont se sont inspirés tous les autres collèges ; à Antoine Berman, fondateur du Centre Jacques Amyot, directeur d'un séminaire sur la traductologie au Collège international de philosophie et auteur d'ouvrages sur la traduction ; à Laure Bataillon, si énergique et si fragile, si présente encore aujourd'hui ; à Élisabeth Janvier, discrète, efficace, rigoureuse ; à Françoise Campo-Timal, première directrice du Collège, à André Charpentier, fidèle des Assises et du Collège, qui, avec gentillesse et compétence, a assuré pendant des années la permanence de notre association.

À ce jour, l'ATLF compte près de six cents membres traduisant quarante-cinq langues. Elle est largement reconnue par les éditeurs – même si, individuellement, chaque traducteur doit toujours discuter pied à pied son contrat – et par les pouvoirs publics (elle fait partie de plusieurs commissions sur la traduction littéraire) ; elle s'associe aux formations de traducteurs littéraires déjà existantes ; elle participe à des colloques, nationaux et internationaux, sur la traduction ; elle est représentée au sein des instances européennes ; bref, elle fait entendre sa voix chaque fois qu'il faut défendre la qualité de la traduction, les droits matériels et moraux des traducteurs littéraires. Il reste, certes, beaucoup à faire, en particulier dans le domaine de la protection sociale ou de l'élaboration d'un contrat type ; alors, retroussons nos manches et rendez-vous dans vingt ans.

Françoise Cartano

Si ATLAS m'était conté

L'histoire d'ATLAS commence à l'automne 1983 et elle pourrait s'écrire ainsi :

Il était une fois une ville : Arles. Cette ville, qui aimait déjà la corrida et les peintres, devait aussi aimer les livres ; en effet, un éditeur avait prouvé qu'il était possible d'y faire vivre une vraie grande maison d'édition loin de Paris. La maison, qui publiait surtout de la littérature étrangère, s'appelait évidemment Actes Sud et l'éditeur, Hubert Nyssen. Cette ville, et son maire, étaient prêts à se montrer accueillants envers la traduction littéraire, et les traducteurs.

Mais l'histoire pourrait aussi commencer ainsi :

Il était une fois une association de traducteurs, l'ATLF, qui avait dix années d'existence et une rude crise de croissance derrière elle. On s'y lamentait fort du piètre sort fait aux traducteurs dans l'édition et dans la vie littéraire française en général, et l'on se démenait beaucoup pour faire changer les choses. On se disait notamment que l'une des malédictions du traducteur étant sa transparence – jusqu'à son nom qui restait invisible sur les couvertures –, il serait sans doute judicieux, et inédit, de le sortir de l'ombre et de lui donner la possibilité de s'exprimer en son nom propre. En d'autres termes, le traducteur devait souffrir du mal à la mode : un manque d'image, résultat d'un sévère déficit en communication.

Et tandis qu'à Paris mûrissait l'envie d'inventer un lieu de parole et de réflexion pour le traducteur germe à Arles, entre Hubert Nyssen et le maire Jean-Pierre Camoin, l'idée de recevoir, dans cette ville, une grande manifestation autour de la traduction. Hubert Nyssen et Laure Bataillon, présidente de l'ATLF, se connaissaient et échangèrent leurs vues sur la traduction. Les projets se rencontrèrent, et le TGV fit le reste. Le 9 décembre

1983, une délégation du Conseil de l'ATLF, menée par Laure Bataillon, « descendit » à Arles où l'entretien avec le maire de la ville prit très vite des allures de demande en mariage. Jean-Pierre Camoin indiqua même qu'une partie de l'ancien hôpital Van Gogh, en cours de rénovation, pourrait servir de « maison » permanente pour les traducteurs.

Alors commença une période de fébrile activité. Une partie du Conseil de l'ATLF se mobilisa dans l'aventure, avec la participation déterminante de deux autres traductrices passionnées par l'entreprise, Françoise Campo-Timal et Annie Morvan. À cette cellule de travail participait aussi Elmar Tophoven, grande figure de la traduction, qui avait en 1978 réussi à créer le Collège des traducteurs de Straelen et allait mettre généreusement son expérience à la disposition de cette nouvelle équipe.

Tout fut ensuite mené avec une rapidité insolente. Les contacts avec la Direction du livre et le Centre national des lettres, instances qui accordèrent très vite soutien et conseils en la personne de Jean Gattégno. La décision de créer une association distincte dont le but serait d'organiser des assises internationales de la traduction littéraire dans la ville d'Arles. Cette association, qui reçut le nom d'ATLAS, (trouvaille de François Xavier Jaujard), rechercherait les financements nécessaires et gèrerait le budget. La réflexion sur le programme des premières Assises, qui se voulurent d'emblée internationales, organisées par et pour les traducteurs littéraires, s'intéressant tant à la théorie de la traduction qu'à sa pratique et aux conditions matérielles de cette pratique, occupa fort la petite cellule fondatrice. Les réunions se suivirent, au domicile de Françoise Campo-Timal d'abord, puis dans un local provisoire prêté par le CNL, 53, rue de Verneuil (la loge de gardiennage de l'hôtel qui hébergerait bientôt le CNL).

Le 16 décembre 1983, la naissance officielle d'ATLAS fut annoncée au *Journal officiel*.

Le 19 avril 1984, au vu d'un avant-projet de programme pour les Assises, prévues pour les 9, 10 et 11 novembre 1984, était signée la convention avec le ministère de la Culture, représenté par Jean Gattégno. Une autre convention fut signée, dans les semaines qui suivirent, avec le maire de la ville d'Arles. Outre ces précieux parrainages, auxquels s'ajoutèrent ceux de Jack Lang, ministre de la Culture, et de Michel Pezet, président du conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'entreprise bénéficia du haut parrainage de François Mitterrand, président de la République.

Les premières Assises, qui s'étaient définies comme annuelles, eurent lieu à la date prévue et connurent un véritable succès. Plus de trois cents

participants, trente-six intervenants français et étrangers, quinze pays représentés, une formidable convivialité qui se manifesta par beaucoup de ferveur et de passion, lors des débats et dans les divers cafés de la ville, où les conversations se prolongèrent tard dans la nuit, rapprochant des professionnels habitués à œuvrer dans une grande solitude. Ces premières Assises, ouvertes avec émotion par Laure Bataillon, Jean-Pierre Camoin, Jean Gattégno et Éric Arnoult, conseiller culturel auprès du président de la République, accueillirent notamment les traducteurs européens de Nathalie Sarraute, ainsi que l'écrivain britannique D. M. Thomas avec sa traductrice française Claire Malroux. Les communications de Céline Zins, puis de Claire Cayron suscitérent de vifs débats, où se mêlèrent préoccupations pratiques et théoriques. Un autre moment important fut la table ronde sur le statut du traducteur littéraire en Europe. Outre qu'elle permit aux nombreux traducteurs français de découvrir les conditions de travail de leurs confrères et consœurs proches, elle fut sans doute la rencontre déterminante entre responsables d'associations qui eut pour prolongement naturel la création, en 1986, toujours à Arles, du Conseil européen des associations de traducteurs littéraires (CEATL), dont le siège se trouve désormais à Bruxelles. Rappelons également la tenue d'ateliers, dont le succès amena la multiplication au fil des Assises, l'organisation du concours ATLAS junior, ouvert aux jeunes lycéens de la ville, façon de concrétiser le lien avec la ville et l'ouverture à la jeunesse...

Temps fort encore de ces premières Assises, l'annonce, le dernier jour, par Jean Gattégno et Éric Arnoult, de la création d'un Grand Prix national de la traduction, dont le premier lauréat serait couronné en 1985.

Retour d'Arles, avec pour les organisateurs, Laure Bataillon, Françoise Campo-Timal, Annie Morvan, Nicole Tisserand, Françoise Cartano, Claire Cayron, Michel Gresset, François Xavier Jaujard, Claire Malroux, Hubert Nyssen, Elmar Tophoven, le sentiment (et le soulagement !) d'avoir remporté une grande victoire. Et, très vite, le travail reprit : publication des actes, préparation des prochaines Assises, recherche de financements, réflexion sur le futur collègue (visites à Straelen), participation à diverses manifestations et salons autour du livre traduit.

Et les Assises se succédèrent, rassemblant toujours quelque quatre cents personnes, dont un petit noyau de fidèles pour lesquels le voyage à Arles, en novembre, devint une sorte de pèlerinage nécessaire.

L'Association dut faire face à des tâches de plus en plus nombreuses. Elle s'installa rue de Vaugirard, lorsque les travaux du CNL la chassèrent du 53, rue de Verneuil. Elle recruta Dorota Felman d'abord, puis Claude

Brunet-Moret comme coordinatrice et responsable administrative. Il lui fallut s'assurer les services d'un comptable, apprendre à monter et à présenter un budget, etc. Elle connut également ses premières turbulences internes, fin 1985, début 1986. L'événement le plus douloureux de cette période fut incontestablement la rupture avec un pilier de la première heure de cette aventure, qui était aussi un pilier de la première heure de l'ATLF, Nicole Tisserand. En revanche, d'autres traducteurs vinrent prêter main forte à l'équipe des débuts. Il n'est pas possible de nommer tout le monde ici, comme il serait fastidieux d'énumérer tous les menus événements qui ponctuèrent la vie d'une association dont le principal problème, et sans doute sa grande richesse aussi, est d'être animée bénévolement par des gens très occupés par leur activité de traducteur, ou d'universitaire-traducteur. Quelques dates serviront de jalons à cette chronique des dix premières années d'ATLAS.

2 mai 1987 : ouverture du Collège, installé provisoirement 18, rue de la Calade, à Arles, et comptant trois chambres. Françoise Campo-Timal est, depuis la fin de 1986, la directrice officielle de ce collège, qui se trouve encore dans sa période de préfiguration. Eugen Helmlé, traducteur allemand de Raymond Queneau, de Georges Perec et de quelques autres, en sera le premier hôte, avec Klaus Möckel, traducteur de René Char.

12 mai 1987 : Anne Minkowski est élue à la présidence ; Laure Bataillon devient présidente d'honneur.

Avril 1988 : Françoise Campo-Timal quitte la direction du Collège. Le Conseil d'administration lui vote une chaleureuse motion de félicitations pour l'ampleur de la tâche accomplie, dans des conditions parfois difficiles, et choisit Jacques Thiériot, traducteur reconnu, membre d'ATLAS et de l'ATLF, pour poursuivre la tâche et installer le Collège dans ses locaux définitifs. Françoise Campo-Timal ne part pas tout à fait puisqu'elle réintègre le Conseil d'ATLAS, abandonné pour diriger le Collège.

1988 : fondation, par Julia Tardy-Marcus, sous l'égide d'ATLAS, du prix Nelly-Sachs qui récompense la traduction en français d'un livre de poèmes publié dans l'année. Ce prix, qui entend garder vivants la mémoire mais aussi le combat du poète Nelly Sachs, sera remis chaque année à Arles, pendant les Assises.

12 novembre 1988 : visite par le Conseil d'administration d'ATLAS du chantier du futur Collège dont l'ouverture est annoncée pour le 1er mai 1989 au 14, rue Molière.

24 janvier 1989 : élection de Sylvère Monod à la présidence d'ATLAS. Son efficacité courtoise et souriante permettront à l'Association d'accéder en douceur et dans l'harmonie à la maturité. Au programme, une refonte des statuts d'ATLAS visant à introduire une véritable assemblée générale, une coordination efficace entre Arles et Paris et, bien sûr, la poursuite et le développement des activités d'ATLAS.

10 novembre 1989 : pendant les VI^{es} Assises, inauguration officielle du Collège, dans le très bel espace Van Gogh. Le collège devient CITL (Collège international des traducteurs littéraires). La presse rend largement compte de l'événement. Note de tristesse pendant ce qui fut une grande fête pour les traducteurs : ni Elmar Tophoven ni Françoise Campo-Timal n'étaient présents. Le premier venait de nous quitter au terme d'un combat perdu contre la maladie, la seconde, par une cruelle ironie du destin, commençait sa lutte contre le même mal implacable qui aurait raison de son courage en avril 1992.

1990 : le travail continue. Les Assises se préparent. Dans la foulée, il est décidé de mettre à exécution un projet constamment remis : l'organisation, à Paris, d'une manifestation de printemps autour de la traduction. Maître d'œuvre : Michel Gresset. Lieu : le musée d'Art moderne de la Ville de Paris. Date : 26 avril. Mais le destin frappe durement encore. Laure Bataillon nous quitte brutalement, au mois de mars. La manifestation de printemps devient une soirée-hommage à Laure Bataillon. Et, lors des VII^{es} Assises, c'est la gorge serrée que, en présence de son mari Philippe et des auteurs et amis qu'elle traduisait – Juan José Saer et Arnaldo Calveyra –, les traducteurs assistent à l'inauguration de la bibliothèque du Collège, qui porte depuis son nom.

20 décembre 1990 : adoption, par le Conseil d'administration, des nouveaux statuts d'ATLAS, qui scellent le passage à l'âge adulte de l'Association en la dotant d'une véritable assemblée générale et fixent les relations avec l'ATLF. Tous les membres de l'ATLF sont désormais membres d'ATLAS. Ces statuts prendront effet à l'Assemblée générale extraordinaire suivante, qui les adopte à son tour, le 15 février 1991. Ils annulent et remplacent les précédents, qui connurent plusieurs moutures successives et provisoires.

Les deux associations travaillent à un projet de publication commune.

18 avril 1991 : Journée de littérature africaine d'expression anglaise en traduction française (1940-1990), organisée par ATLAS et préparée par

Jean-Pierre Richard, à Paris, dans les locaux de la Société des gens de lettres (SGDL), qui ouvre aux traducteurs les portes de l'hôtel de Massa.

Juin 1991 : premier numéro de *TransLittérature* coédité par ATLAS et l'ATLF. Il est dédié à Élisabeth Janvier, disparue au début de l'année, et promet une parution biannuelle.

19 février 1992 : élection de Jean Guiloineau à la présidence d'ATLAS.

La journée de printemps se fonde dans la manifestation « Traduire l'Europe », organisée par le CNL à l'occasion du Salon du livre. Évelyne Pisier, directeur du Livre, remet les insignes de chevalier de l'ordre du Mérite à Françoise Campo-Timal, représentée par sa fille Cristina. Émotion et tristesse.

Les IX^{es} Assises se déroulent comme à l'accoutumée, avec la participation amicale d'Érik Orsenna, alias Éric Arnoult, soutien de la première heure de l'entreprise ATLAS. Pour la deuxième année consécutive, et avec la volonté d'en faire une tradition, le prix Halpérine-Kaminsky (prix de traduction décerné par la SGDL) est remis à Arles, en même temps que le prix Nelly-Sachs.

Le Conseil, à ce jour, met la dernière main au programme des X^{es} Assises de la traduction littéraire en Arles, qui devraient revêtir cette année un éclat particulier – anniversaire oblige. La présence de plusieurs écrivains étrangers de première importance attirera peut-être davantage de journalistes et de critiques, eux que les « événements » ont tendance à séduire plus aisément que la confirmation qu'il se passe toujours quelque chose concernant la traduction en Arles, en novembre.

Actuellement, le Conseil d'administration d'ATLAS se compose de Jacqueline Carnaud (trésorière), Françoise Cartano (vice-présidente), Claude Ernoult, André Gabastou, Jean Guiloineau (président), Hélène Henry, Gabrielle Merchez, Marie-Claire Pasquier, Aline Schulman (secrétaire générale), Françoise du Sorbier (secrétaire générale adjointe), Erika Tophoven, Michel Volkovitch (vice-président). Jacqueline Lahana assiste aux réunions du Conseil comme représentante de l'ATLF.

Cette chronique, commencée sur l'air de « il était une fois », pourrait se clore par « ils vécurent heureux et eurent beaucoup d'enfants ». De fait, ATLAS se porte bien. Les Assises rencontrent toujours le même succès, drainent toujours la même affluence, et Arles est bien devenue la patrie des traducteurs. Et puis le cercle de famille s'agrandit sans grands cris... Le scribe de cette histoire, qui figure parmi les fondateurs d'ATLAS, est

l'ultime représentant, pour un an encore, de cette préhistoire au sein du présent Conseil. Qu'il lui soit permis de saluer ici les amis et compagnons de labeur des années héroïques auxquelles ce survol historique ne rend pas justice : Michel Gresset à l'infatigable rigueur, Gabrielle Merchez sans qui le concours ATLAS junior n'existerait plus, Claire Malroux, évidemment, Marie-Françoise Cachin qui accepta la redoutable tâche de trésorière d'une association ne manquant jamais d'idées mais souvent de devises, Philippe Mikriammos, secrétaire général équanime d'une association en pleine ébullition. Il conviendrait aussi de parcourir la liste des intervenants et participants des Assises successives, d'évoquer les grands moments d'émotion – Claude Simon, juste après avoir reçu le prix Nobel, entouré de ses traducteurs de onze pays différents, la journée consacrée à la littérature arabe, celle à la littérature grecque. Il y eut aussi l'année du Japon, les joutes mémorables autour de la traduction de Freud, et l'année de la poésie, celle du théâtre, qui se prolongea par la création de la Maison Antoine Vitez. Il faudrait encore raconter la magie des ateliers, dont les participants réclament toujours la multiplication, au point que les Assises devraient durer une semaine ou pratiquer les séances en nocturne. Et rappeler aussi la tradition dite « matinée ATLF », où sont évoqués les aspects plus pratiques, ou économiques, de la profession de traducteur. Dire que certains éditeurs fréquentent aussi les Assises. Il faudrait reproduire les sommaires des actes et tous les bulletins d'information, ce qui n'est pas possible. Même pour dire : Bon anniversaire !

Jacques Thiériot

Et vogue le Collège

Il pleuvait sans cesse et à verse ces premiers jours d'avril 1988 où j'ai emménagé au 5, rue de la Calade, presque en face du 18, où le CITL s'était installé un an auparavant. Mais cette pluie était pour moi un présage heureux, comme pour des épousailles, le présage de trouver à Arles la vie et la fonction auxquelles m'avaient conduit près de trente ans de « bourlingue culturelle ». Arles, où depuis 1983 je participais chaque année en pèlerin assidu aux Assises, sans imaginer, même au moment de la création du Collège, que cette ville serait mon bon port – du moins je l'espère.

En un an, sous la direction de Françoise Campo-Timal, assistée par Nicole Thiers, le Collège avait déjà accueilli 28 traducteurs. Il avait été inauguré officiellement le 7 novembre 1987 après trois ans consacrés à l'élaboration et à la mise en place du projet par ATLAS. Les perspectives étaient riantes : dans le courant de 1989, le Collège pourrait enfin s'installer dans ses locaux définitifs de l'Espace Van Gogh.

Les tâches étaient claires : il fallait d'une part gérer l'accueil des résidents, d'autre part effectuer toutes les démarches nécessaires pour garantir le financement des équipements et du fonctionnement en faisant appel à de nouveaux partenaires pour assurer l'équilibre d'un budget forcément en nette augmentation. Pour les équipements, le Collège reçut l'aide du ministère de la Culture (outils informatiques), du Conseil général des Bouches du Rhône (mobilier) et du Crédit Agricole (meubles de bibliothèque). Les dépenses de fonctionnement étant garanties par une convention avec la Direction du livre et de la lecture du ministère de la Culture, les crédits pour les bourses, les animations et l'achat de livres furent accordés, selon le cas, par la Commission des Communautés européennes, le ministère des Affaires étrangères, le Centre national des lettres, le Conseil régional des Bouches du Rhône. L'apport de la Ville d'Arles était important : mise à disposition gratuite des locaux, fourniture d'eau, d'électricité et de chauffage, entretien des bâtiments et du jardin intérieur, selon une convention signée le 25 octobre 1989.

Le 1^{er} juillet Christine Janssens remplace Nicole Thiers comme assistante administrative.

Le 18 septembre le Collège s'installe à l'Espace Van Gogh.

C'est Michaela Jurowska, traductrice de Lautréamont et Pérec en slovaque qui essuie les plâtres ; elle sera rejointe peu après par Karin Wackers, devenue depuis directrice de la Maison Antoine Vitez à Montpellier, et dès octobre la plupart des studios sont occupés.

A l'occasion de cette installation est édité un dépliant présentant l'historique du Collège, sa gestion et les possibilités qu'il offre aux traducteurs-résidents, dépliant aussitôt largement diffusé. Mais c'est certainement le « bouche-à-oreille » qui fonctionne le mieux, propagé par tous ceux qui, lors des Assises en particulier, ont été tenus informés des perspectives d'une nouvelle installation.

Parmi les trente et un traducteurs accueillis en 1989, de très nombreux confrères des pays de l'Est suivent à la télévision les événements qui bouleversent leurs pays. Ils sont tous légitimement conscients que leur patient travail de traducteur aura servi à faire tomber des régimes totalitaires.

Au début de 1990, on peut donc dire que le Collège a trouvé sa vitesse de croisière : son budget se stabilise avec une augmentation de près de 50 % et ses équipements sont complétés. Au cours de l'année soixante-deux traducteurs (dont quarante boursiers) sont accueillis, et pour la première fois certains viennent d'Asie, d'Afrique et d'Amérique du Sud. Aux 1 200 volumes acquis en 1989 s'ajoutent environ 1 500 titres pour la bibliothèque Laure Bataillon. Le Collège s'ouvre à d'autres activités : interventions extérieures à Grenoble, Martigues et Split, participation au mois de la littérature espagnole à Arles, organisation les 1, 2 et 3 mai d'un séminaire réunissant vingt traducteurs de neuf pays des *Cahiers* de Paul Valéry.

L'année 1991 confirme cet essor : soixante-six traducteurs accueillis (trente pays, vingt-six langues). Les services d'information, de formation et de recherche sur la traduction se multiplient, suite à des demandes de renseignements de plus en plus nombreuses. Le Collège intervient dans différents colloques, séminaires et fêtes du livre à Montauban, Cassis, Nancy, Freyding-Merlebach, Naples, Rio de Janeiro et Sao Paulo. Il entretient des rapports réguliers avec le Centre de traduction théâtrale de Montpellier, le Centre national des écritures du spectacle de Villeneuve-les-Avignon, le Centre international de poésie de Marseille. Du 16 au 18 décembre, il organise le séminaire « Génétique & Traduction » qui réunit vingt-deux intervenants de dix pays.

Événement important : le 19 décembre, réunis à Procida, les directeurs des Collèges européens de Straelen, Arles, Tarazona et Procida (fondés en 1988), Norwich (fondé en 1989) décident de se constituer en Réseau européen des collèges de traducteurs littéraires et signent la Charte de

Procida. Cette initiative, placée sous le patronage du Conseil de l'Europe, est l'aboutissement de la motion adoptée par les participants des deuxièmes Assises les 10-12 novembre 1985 et de réunions régulières des directeurs de Collèges à Strasbourg, Arles, Paris, Straelen, Tarazona.

En 1992, le Collège accueille soixante-sept traducteurs de vingt-sept pays. À la fin de l'année, sa bibliothèque compte plus de 6 000 volumes et la nécessité d'un bibliothécaire est de plus en plus soulignée. Grâce à Jean-Pierre Richard, un important fonds sud-africain a été constitué. De nouvelles animations sont organisées : lectures de textes traduits, soirées thématiques et, en particulier, une soirée Lorca avec la lecture du *Llanto por Ignacio Sanchez Mejia* en espagnol et en français (nouvelle traduction d'Aline Schulman), et une journée consacrée à l'accueil de douze écrivains bengalis. Au cours de cette année, j'ai eu l'occasion de représenter le Collège au Conseil de l'Europe pour une réunion de consultation sur un programme européen d'aide à la traduction, à Delphes pour le Forum annuel des Réseaux européens de centres culturels, à Madrid pour les Rencontres sur la traduction de l'Université Complutense, à Tirana pour des rencontres avec des éditeurs, écrivains et traducteurs albanais, à Gap, Valence et Nancy. Enfin, dans son supplément sur la traduction du 1^{er} décembre, la *Quinzaine littéraire* ouvrait ses pages à une information sur les Collèges européens de traducteurs.

Juin 1993 : à ce jour, le Collège a déjà accueilli deux cent-douze traducteurs de quarante-neuf pays (trente-neuf langues). Il se situe parmi divers réseaux nationaux et internationaux et son implantation locale et régionale est bien assurée, car il peut compter sur le concours de diverses associations et organismes, en particulier l'Association du Méjan, la médiathèque d'Arles, le Centre universitaire et les éditions Actes Sud. Sans être un intermédiaire au sens propre, il est souvent amené à mettre en relation traducteurs et éditeurs et il est devenu un centre d'information réputé sur tout ce qui concerne le métier de traducteur littéraire.

Mais pour conter l'histoire de ce Collège qui vogue aujourd'hui comme l'ont rêvé ceux et celles qui l'ont conçu il y a dix ans, les dates et les faits ne suffisent pas. Il faudrait faire appel aux souvenirs de tous ces traducteurs qui y ont vécu et travaillé – voire aimé et procréé, qui ont trouvé dans les groupes sans cesse renouvelés un lieu d'échanges et de discussions, de confrontations d'expériences ramenées à des dénominateurs communs malgré la disparité des langues et des littératures.

De la dunette de mon bureau, je les vois travailler dans la grande « salle des dictionnaires », ces confrères de notre « boutique planétaire » dont ils forment un microcosme et qui emporteront d'ici une grande part de mon amitié. Oui j'avoue mon bonheur de conduire ce navire et je dis ma gratitude à tous ceux qui l'ont mis en chantier, armé et lancé, et à tous ses passagers. C'est tous les jours le tour du monde...

JE ME SOUVIENS...

Nous vous demandions vos souvenirs ; ils sont arrivés si nombreux que nous ne pouvons, hélas, les publier tous.

La qualité de vos envois, elle aussi, dépasse nos espérances. Vous avez parfaitement décrit les malheurs du traducteur et le bonheur de traduire. Et il se dégage de l'ensemble un portrait de la profession non seulement fidèle, mais rudement attachant.

Vous avez chacun votre voix bien à vous et de solides points communs. Vous traduisez même en dormant. Vous vous souvenez de vos erreurs plus que de vos succès. L'humour est chez vous, le plus souvent, une seconde nature. Et pour ce qui est d'écrire, quel talent !

Vous êtes fidèles aussi : vous n'avez pas oublié (vous en parlez si bien !) nos grands absents, Laure Bataillon, Françoise Campo-Timal, Elmar Tophoven... ainsi que le parrain de la présente opération : le grand Georges Perec, disparu voilà dix ans, et qui nous manque toujours.

Ce « Je me souviens », on s'en souviendra.

JE ME SOUVIENS, mais très confusément. Il faut dire que c'était même avant la mort de Staline et que les écrans de télévision (quelques centaines en France) avaient le format du *Petit Larousse illustré*. J'avais neuf ans et j'étais en sixième depuis quelques semaines. (À propos, les moins de dix ans avaient besoin d'une dispense, qui fut sollicitée et n'a jamais été expressément accordée : peut-être que tout est à refaire ?) J'apprenais l'allemand, donc, depuis fort peu, dans le manuel de MM. Bodevin et Isler. Et je fus pris alors de mon premier désir de traduction. Sans me soucier d'aucun public (quelle clairvoyance, déjà !), j'entrepris de traduire du français en allemand (quelle folie, au contraire !) l'ouvrage qui sans doute me parut le plus digne qu'on y travaillât. Il était du genre qui ne s'appelait pas encore B.D., ses personnages ne parlaient pas encore en « bulles », mais enfin je crois bien que c'était *Les Aventures de Bibi Fricotin*. Mon père, qui connaissait une dizaine de langues, dut me représenter que mon ambition était un peu excessive, et à contresens... Je crains de ne pas avoir dépassé la deuxième page. Mais de l'ambition première, il a dû rester quelque chose.

Bernard Lortholary

JE ME SOUVIENS de mes débuts dans la traduction, si tant est que l'on puisse parler de « début » à propos d'une histoire qui a commencé dès l'enfance, ou l'adolescence, dans la griserie (mais oui !) des versions et thèmes latins, puis grecs. Le latin et le grec, ces langues prétendument mortes, dont le rôle a toujours été celui d'un agent vital. Leurs gènes sont inscrits dans notre propre langue, et lorsque nous traduisons, nous les retrouvons à chaque détour de la syntaxe, dans chaque surgeon jailli d'une lointaine racine. J'aime, entre autres paradoxes, que notre outil soit très ancien et nous permette pourtant de traduire le tout-moderne ou, pour reprendre le titre très éloquent d'une collection animée par Michel Deguy aux éditions Belin, l'« extrême contemporain ».

Je me souviens que cette distinction arbitraire entre langues vivantes et langues mortes s'est effondrée une nouvelle fois à mes vrais « débuts », dans les années 1970, aux Lettres Nouvelles. Geneviève Serreau fit appel à moi pour la traduction d'un livre de nouvelles de l'auteur israélien Abraham Yehoshoua, intitulé *Trois jours et un enfant*, sur la foi de mon curriculum vitae (mot français fort répandu !), où j'avais mentionné ma connaissance de l'hébreu. Il s'agissait de l'hébreu ancien, bien entendu. N'ignorant pas que la pratique consistant à traduire une œuvre à partir de sa version anglaise était contestable – aujourd'hui elle serait entièrement récusée, en dehors de quelques exemples tels que la traduction des œuvres de Mishima – Geneviève Serreau avait tenu à s'assurer que le

traducteur avait au moins une certaine idée du soubassement culturel de la langue employée. Admirable souci d'intégrité intellectuelle chez une femme à qui je dois plus que je ne saurais dire et que je veux saluer. Lorsque je me remémore mes premiers pas dans la traduction, c'est à elle que je pense, à cette Janus féminine postée au carrefour des écritures. Non seulement elle m'a éclairée de ses remarques fines, justes, toujours enrichissantes, mais elle m'a témoigné cette confiance sans laquelle aucun traducteur ne peut, je crois, pas plus que tout artiste, se développer. La traduction est affaire humaine autant que linguistique, les ressorts y sont les mêmes que dans toute activité créatrice et se ramènent presque toujours à l'amour. J'ajouterai que c'est dans l'antichambre de son bureau, sous le toit du *Mercur de France*, que j'ai croisé – yeux perçants et bouc au vent – celui dont la phrase, certainement pas choisie par hasard, fournit aujourd'hui le leitmotiv unissant ici toutes nos expériences.

Claire Malroux

JE ME SOUVIENS que j'ai commis ma première traduction par inadvertance, et gratuitement. Au stylo feutre, sur des feuilles d'écolier.

Je me souviens que la deuxième fut commandée par un éditeur. Contrat, rémunération, manuscrit dactylographié au recto seulement en double interligne. Je me souviens que j'étais contente d'être payée. Illusion de vivre de sa plume. Lorsque j'ai calculé le gain horaire... j'avais de toute façon contracté le virus.

Je me souviens du ronflement de la Smith Corona électrique, des feuilles de carbone placées à l'envers, des lignes trop longues qui continuaient sur le chariot, de l'inévitable vingt-sixième ligne qui gâchait le calibrage. Je me souviens du tipex et du sèche-cheveux. Je me souviens de mon premier contresens imprimé, de ma première Assemblée générale de l'ATLF.

Et je me souviens qu'en vérité ma première traduction fut sans doute une version latine, et qu'en ce temps-là, j'aimais la magie par laquelle l'acte de traduire en français pouvait donner sens à un discours de Cicéron qui, je le crois bien, serait sinon resté pour moi... du latin.

Françoise Cartano

JE ME SOUVIENS... En juin 1939, quand on croyait que Munich avait sauvé la paix, j'eus à Pau, chez un libraire de la rue Saint-Louis, l'ineffable joie de voir pour la première fois mon nom imprimé sous le titre d'un roman du Masque, *La Mort souriante*, de Francis D. Grierson.

À l'époque, la traduction était assez empirique. Quand on n'avait pas d'accointances avec un éditeur, on demandait à l'agent littéraire une option d'un an pour exécuter le travail, que l'on proposait fin prêt à l'éditeur, lequel, s'il le trouvait à sa convenance, en achetait alors les droits.

Faite à mes moments perdus, cette première traduction me fut payée 1 500 F, le double de mon salaire mensuel au Crédit Lyonnais.

Depuis lors, j'ai quelque quatre cents traductions à mon actif, la plupart choisies par moi, et je continue à exercer ce métier avec une joie toujours renouvelée.

Maurice B. Endrèbe

JE ME SOUVIENS d'avoir accepté de traduire un texte allemand, à l'âge de dix-huit ans. Des études secondaires honorables et quelques séjours en Allemagne m'avaient donné une confiance sans doute excessive dans mes compétences. D'autant plus qu'il s'agissait d'un texte technique sur la fabrication d'un nouvel alliage destiné à la construction de réacteurs d'avions. C'était beaucoup, pour un hypokhâgneux qui se lançait dans des études hispaniques. Ce travail m'avait été proposé par un camarade taupin qui, entre autres qualités, avait surtout celle d'avoir, lui aussi, une haute idée de mes capacités. Le premier écueil fut de convaincre le client, sans trop mentir, que je faisais à peu près les mêmes études – scientifiques – que l'ami qui me recommandait. Oui, j'étais dans le même lycée ; oui, dans la même année ; oui, j'étais spécialiste d'allemand (c'était vrai sur le papier : j'avais pris une double inscription, à tout hasard)...

Le deuxième écueil, plus redoutable, fut naturellement le texte lui-même, terriblement technique, et diablement allemand. L'inquiétude commença à me gagner lorsque je m'aperçus que j'avais pris pour un métal rare une très banale particule séparable.

Je finis tout de même par rendre ma traduction, et reçus le prix convenu. Mais pendant plusieurs années, chaque fois qu'un Starfighter s'écrasait du côté de Coblenz, je ne pouvais m'empêcher de me sentir obscurément responsable.

Edmond Raillard

JE ME SOUVIENS, c'était un vendredi. Ma femme m'appelle au bureau : « Ton manuscrit est accepté ». Cette bouffée de légèreté, de bonheur, d'incrédulité surtout. Pensez donc, je l'avais mis à la poste la veille, tel un message à la mer !

L'aventure avait débuté avec l'année. Ingénieur cantonné aux textes techniques, je décide de traduire un roman humoristique anglais et jette mon dévolu sur Tom Sharpe, un auteur qui est à la littérature ce que le burlesque est au cinéma.

Parti sans trop y croire, je chemine au gré des chapitres. Au seuil de l'été, je me trouve à mi-parcours songeant à un éditeur. À l'un d'eux ayant déjà édité Tom Sharpe en France j'envoie un échantillon de mon travail. Il refuse cette version manuscrite et me suggère de contacter l'agent de l'auteur. Par chance, ce roman n'est pas traduit et mon histoire intéresse quelqu'un qui veut se familiariser avec sa machine à écrire toute neuve. L'aventure s'achève avec les vacances et le dénouement que vous savez.

En somme j'ai tiré le gros lot par ce texte arrivé chez l'éditeur au moment où il l'avait en tête... Depuis j'ai rejoué cinq fois, mais je n'ai plus gagné.

Henri Loing

JE ME SOUVIENS d'avoir fait pleurer les dauphins.

J'avais entrepris de tardives études de grec moderne et j'avais à cœur de traduire la plupart des textes du programme. J'opérais en cachette, comme une boulimique. Je me collais à Solomos ou Palamas, Makryännis ou Várnalis, et hop ! je rendais ça en français. Je gardais pour moi les résultats honteux de ce désir d'incorporation insatiable, en français difforme et boursoufflé.

Parvenue en maîtrise, je crus avoir fait des progrès, je glissai donc dans mon mémoire quelques traductions personnelles de vers de Séféris. À la première citation, page 7, ce fut un affreux couac dont les oreilles me démantent encore. Il y avait, dans les parages d'un bateau des morts, trois dauphins luisants – qui pleuraient, selon moi...

Le sourcil implacable, le professeur corrigea le faux-sens : les bons dauphins de Séféris se contentaient de faire des taches noires dans l'eau.

Michelle Barbe

JE ME SOUVIENS de mon désespoir en recevant mon manuscrit barré d'un rouge et rageur « traduction à revoir » et barbouillé de biffures, points d'interrogation et d'exclamation. Je me souviens de la tête que fit mon éditeur lorsque je rapportai, quelques nuits blanches plus tard, par un matin neigeux de février, le même manuscrit boueux et taché de sang. Les jambes flageolantes, j'avais trébuché sur le trottoir et tous mes feuillets si soigneusement corrigés s'étaient éparpillés au milieu du caniveau. La main écorchée, incapable d'articuler un mot, certaine d'avoir à jamais

compromis mon jeune avenir dans cette illustre maison, je tendis mon piteux paquet et entendis une voix derrière une pile de livres dire avec son inimitable accent et un calme imperturbable : « Si on ne trouve rien d'autre, on pourra toujours l'appeler *Le Manuscrit ensanglanté* ». Le comité de lecture a préféré le titre que j'avais proposé : *La Nuit du renard*. C'était il y a longtemps ; j'ai depuis appris quelques règles de traduction et je me méfie toujours des caniveaux en hiver.

Anne Damour

JE ME SOUVIENS d'avoir cru être traductrice parce qu'un ami musicien de l'Ircam m'a demandé de traduire un long poème écrit par une poétesse italienne.

Je me souviens d'avoir cru sérieusement que ce travail silencieux me permettrait d'obtenir chez moi un autre statut que celui – toléré avec amusement – de travailleuse de l'inutile.

Depuis combien d'années les miens supportaient-ils que je reste enfermée dans mon bureau, loin de leurs cris et de leurs jeux ? À seule fin de silence.

Je me souviens que personne ne croyait qu'il sortirait des choses utiles de mon bureau refermé. Et voilà que l'on m'offrait la chance de donner à la musique une ligne traduite, quelques notes italiennes chantées en français !

Je me souviens que j'ai imaginé ma poétesse comme une longue femme chapeauté de rouge et vêtue de noir, volubile et joyeuse comme le sont les poètes lorsqu'ils sont fêtés. Et, me disais-je, le sourire aux lèvres, le monde murmurant et secret de la traduction poétique s'ouvre et je m'y aventure sur la pointe des pieds, dans l'espérance que la chanson soit chantée en musique.

Je me souviens de cet échec, et d'autres encore.

Le poème est resté lettre morte.

La poétesse a continué de vivre et moi, je suis restée la travailleuse de l'inutile dont parlent en riant mes proches. De tout cela, je me souviendrai.

Sylvie Durbec-Ridard

JE ME SOUVIENS parfois, avec un sourire dans le bon vent et un peu d'amertume quand la bonace sape l'enthousiasme, de mon premier voyage sur la mer de la traduction. Un éditeur connu cherchait un traducteur de l'américain. Pour faire ses preuves, il fallait traduire un texte de six pages, sans références. Je vis dans celui qui m'était soumis une satire de la thérapie de groupe et m'efforçai d'en rendre l'ironie, alors

qu'il s'agissait du récit d'un adepte. Ma candidature fut néanmoins retenue.

L'ouvrage qu'on me proposa était une méthode de lutte contre le *stress* mâtinée de considérations poético-métaphysiques qu'aucun traitement respectueux de l'auteur n'aurait pu sauver. Je connus la honte d'être « *rewrité* » avec un superbe mépris du texte de départ. Je touchai l'à-valoir convenu. Le livre se vendit bien et je conserve pieusement le papier établissant mes droits aléatoires après faillite de l'éditeur.

Depuis, je traduis ce que j'aurais été fier d'écrire.

Primo Basso

JE ME SOUVIENS d'un jour ardu, où plus rien ne comptait que cette phrase rebelle qui marchait sur trois pattes, boitait à n'en plus finir, refusait de se tenir droite. Elle se dandinait, se faisait prier, boudait. Je l'abandonne. Et voilà qu'en pleine nuit, eureka ! elle s'immisce dans un rêve, l'interrompt, ébrèche un sommeil bien gagné, pour s'offrir enfin, harmonieuse et belle, comme je la souhaitais. Alors, je repousse la couette chaude pour somnambuler jusqu'à ma table et confier au papier bienveillant ce trésor fugitif.

À quelques mois de là, le manuscrit revient, sous le nom douloureux d'« *épreuves* ». Et je retrouve ma phrase, au milieu de la foule de ses consœurs indociles, amputée, lacérée, banalisée, affublée d'une virgule qui lui pend au bout du mot comme un atour ridicule. Et dans cette phrase, une lune, que j'avais voulue pâlotte, pour un peu atténuer le cliché, qu'on me ressert, justement, à la sauce blafarde, si soigneusement évitée pour cause de fadeur. Le métier de traducteur a de ces déconvenues !

Nathalie Gouyé-Guilbert

JE ME SOUVIENS encore de mon arrivée dans ce village du Tarn-et-Garonne, où j'étais venu en tournée d'animation, une tournée de quatre jours d'école en collège, de lycée en bibliothèque à travers le département.

Je me souviens que la salle polyvalente était pleine d'enfants tous niveaux confondus. J'allais lire, raconter, parler de mon travail de traducteur, répondre à des questions. Des enfants étaient déguisés. Des personnages découpés dans du carton étaient dressés contre les murs.

Il y eut soudain une chatte portant chapeau... je me souviens que, devant mon air étonné, on me tendit un livre. C'était bien celui que j'avais traduit deux ou trois ans auparavant et qui, je le croyais, ne paraîtrait jamais : la directrice de collection avait changé de maison et, chaque fois

que je m'étais enquis de l'« enfant », un nouvel interlocuteur m'avait répété que le tapuscrit gisait à jamais au fond d'un tiroir.

J'ouvris la chose... elle avait été traduite par deux traducteurs !

Sous mes yeux se succédèrent les spectacles d'enfants, dont les personnages portaient des noms que j'avais inventés en français. Le cœur serré, je parlai, expliquai comment j'avais découvert ce livre, quel avait été mon rapport au couple d'auteurs et comment j'avais travaillé. Travaillé ? On me posa évidemment la question devenue soudain embarrassante de la traduction à deux.

Je ne possède aucun exemplaire du bâtard, le paquet qui m'est destiné est sans doute, lui aussi, oublié au fond d'un autre tiroir. Qu'il y reste ! Quant à ma consœur en traduction, j'ai peine à croire qu'elle fut mère porteuse à son insu.

François Mathieu

JE ME SOUVIENS... de mes soupçons lorsque, à la fin du dîner, cet ami de la famille s'est lancé dans l'éloge d'un ouvrage qu'il venait de lire.

Il avait oublié le titre ; n'était point sûr du nom de l'auteur ; mais le récit lui avait plu. Beaucoup plu.

- Il a eu le Pulitzer du reportage. Non que ce soit un label infaillible, mais pour une fois, celui-là le vaut. C'est vraiment le monde de l'informatique, dingue à souhait, la fièvre des ingénieurs en gésine. Un peu technique, bien sûr, mais ça passe très bien. Des puces et des hommes. Mais surtout des hommes. (Il s'est tourné vers moi). Même toi, je crois, ça te plairait. Pas vraiment ton style, mais ça te plairait.

Même moi, en effet. Même moi qui l'avais traduit.

Rose-Marie Vassalo-Villaneau

JE ME SOUVIENS, je traduisais un roman anglais. L'histoire d'un homme qui va faire des courses au supermarché avec sa fille de trois ans. Pendant qu'il paie à la caisse, sa fille est kidnappée, sans qu'il s'en aperçoive. Le roman est la lente descente en enfer du couple, et la plongée du père dans la folie et la douleur. L'enfant ne réapparaîtra jamais.

Je traduisais comme un acteur interprète un rôle, en vivant la tragédie de l'homme. Ma femme tapait le texte sur l'ordinateur. Notre fille avait trois ans. La nuit, nous nous réveillions pour l'écouter respirer à travers la cloison. Je n'osais plus entrer avec elle dans un supermarché. Le père errait dans les rues de Londres et de sa banlieue. Il croyait voir sa fille dans chaque visage d'enfant. J'emmenais la mienne au parc Montsouris et je ne la quittais pas des yeux. Le père allait voir ses parents bouleversés mais qui ne comprenaient rien. Il rencontrait Mme Thatcher.

Le souvenir de cette traduction est resté gravé dans ma mémoire comme celui d'un deuil. D'autant que, comme dans le roman, l'affaire s'est mal terminée. Dans l'obscur supermarché de l'édition, mon texte a été kidnappé sans que je m'en aperçoive. Il y a peu, ma femme en a effacé la trace de la mémoire insensible de l'ordinateur. Ma traduction ne paraîtra jamais.

Ma fille va très bien. Elle a huit ans.

Jean Guiloineau

JE ME SOUVIENS parfois que je traduis pour m'établir de faux papiers, à défaut d'être dans les petits d'autrui ou d'être édité sur des grands.

Alain Gnaedig

JE ME SOUVIENS de l'été de 1948. Je consacrais mes vacances à la préparation de mes thèses au British Museum. J'habitais à Upminster, localité accessible par le métro, mais aussi par le train à vapeur qui conduit les hommes d'affaires à Fenchurch Street dans la Cité. Comme j'avais entrepris une traduction de *David Copperfield*, j'y travaillais tous les jours dans le train, en essayant d'emmagasiner dans ma mémoire les mots et les phrases que je n'aurais plus qu'à jeter sur le papier le soir. J'avais les yeux fixés sur mon livre ; si je les levais, je devais avoir une étrange expression, car ce que je voyais, c'était la route poussiéreuse de Douvres, ou la salle de classe de M. Creakle. Plus d'une fois, j'ai senti peser sur moi des regards vaguement inquiets. Et c'est ainsi que David Copperfield m'a empêché de réaliser l'ambition de tout citoyen respectable d'Upminster, qui était d'être « *well thought of on the fast steam* ».

Sylvère Monod

JE ME SOUVIENS. Chaque jour un peu plus. Il est des souvenirs grandissants.

C'était il y a vingt ans. Je n'étais pas du métier alors, j'ignorais même qu'un jour j'en serais. Le journal *Le Monde* publiait – idée saugrenue – un entretien avec un traducteur. Modérément intéressé (qu'avait à dire un traducteur ?), je le parcourus en diagonale jusqu'à ce détail qui m'intrigua.

Le journaliste posait LA question :

- Et vous ? Avez-vous envie d'écrire ?
- Oui. Mais pas un roman.
- Pourquoi ?
- Trop de déchets. Beaucoup trop de déchets.

Quinze ans de pratique plus tard (sur des romans pour l'essentiel, dont une pincée de beaux et forts), je sais : c'est moi qu'on interrogeait. Au futur. Après passage à ce laminoir, la traduction – aussi implacable pour le texte que pour le traducteur. Révélateur de longueurs, de faiblesses, générateur des mêmes.

Ciseaux. Scalpel. Je ne peux plus voir un mot en trop. Mais il en reste. Il en reste toujours.

Qui de nous ne s'est jamais dit : « Il n'est que haikai qui m'aïlle » ?

Hervé Zitvogel

JE ME SOUVIENS... lorsque, étudiant à Jérusalem, je traduisais de l'espagnol, ma langue maternelle, en hébreu, ma langue... courtisée ? épousée ? Après tout, si la langue qu'on apprend dès sa naissance est appelée maternelle, celle que l'on acquiert plus tard et dont on s'acharne à mériter les faveurs, qu'elle finit par vous accorder parfois avec parcimonie, cette langue est bien votre premier amour, votre première fiancée. Pour sa langue maternelle on n'éprouve qu'un amour filial, et on sait que dans toute circonstance on sera aimé de retour : votre langue maternelle ne vous fera pas défaut à l'heure de nommer... voyons : le *ballon*, le *moineau*, la *rivière*, noms d'objets qui vous ont côtoyé dès votre plus tendre enfance, tout comme les *pirates*, *bâbord et tribord*, qui habitaient les livres que vous avez dévorés dans votre langue maternelle et qui semblaient encore plus réels que le ballon, les moineaux, la rivière. Amour filial, donc, duquel la conquête, la possession au sens fort, sexuel, du terme est exclue. Mais la langue courtisée, avec quelle peine on se l'approprie, avec quelle passion, quelle jalousie, avec quelle tendresse on la possède et on la caresse ! Je me souviens donc lorsque, étudiant, je traduisais Borges en hébreu, pour mon plaisir ; le directeur de la revue étudiante m'a demandé un poème pour la prochaine édition. J'avais déjà poli ces traductions avec un perfectionnisme qui, dans ce domaine, est insensé au sens propre du terme : le crime parfait existe peut-être, mais la traduction parfaite ? Et pourtant, à onze heures du soir, j'ai frappé à sa porte pour enlever... une virgule. Il a ri, bien sûr, avec tout de même quelque compréhension amusée à l'égard de ce souci de maçon qui sait que c'est au pied du mur qu'on le jaugera, alors que lui-même est le plus sévère de ses juges. Le poème s'intitule *Remords*. L'un de ses vers dit : *Mon esprit s'est appliqué aux symétries perfides de l'art, qui entretisse des petits riens...*

Pablo Kirtchuk

JE ME SOUVIENS des répétitions du *Chevalier d'Olmedo* dans le froid des hangars du Havre.

Je me souviens de la fatigue lumineuse des acteurs qui, comme nous, travaillent les mots à l'épuisement.

Je me souviens de la passion rigoureuse de Lluís Pasqual, habité par la vision des blés d'or de la Castille.

Je me souviens d'avoir rêvé d'une équivalence parfaite, inouïe, entre métrique et sentiment.

Je me souviens d'avoir restitué la langue des amants en vers pairs – et du bonheur de ciseler ses mots à l'épreuve de la voix.

Je me souviens d'instantanés parfaits, contamination amoureuse où les mots déclenchaient les gestes, où les gestes imposaient les mots.

Je me souviens d'un exercice de haute solitude transformé, par quelque grâce collective, en pure tauromachie.

Je me souviens d'avoir changé trois mots avant la première dans la cour d'Honneur.

Je me souviens d'Octavio Paz, goûtant les rythmes et les cadences sans nostalgie de l'original – compliment suprême.

Je me souviens d'avoir vérifié *de visu* que le théâtre est une physique des sentiments, « objectivité des jeux de l'âme » selon Mallarmé.

Je me ressouviens que certains soirs inspirés la lave coulait comme du miel.

Zéno Bianu

JE ME SOUVIENS, c'était en septembre 1990, lors de mon premier séjour au Collège international des traducteurs littéraires d'Arles. La matinée s'annonçait diamantaire ; le ciel, d'un bleu comme on en voit sur les peintures, parodiait sans vergogne le lyrisme d'Aragon. Le mistral s'affairait sur les toitures en déployant ses talents de rémouleur, d'imprécateur impénitent.

Inconscient des effets pervers de ce vent, j'avais pris place sur la terrasse, avec force feuillets étalés sur la table, jonglant avec les métaphores sauvages du surréaliste américain Philip Lamantia. Le mistral se caractérise par la violence de ses impulsions qui demeurent toujours masquées à l'imprudent. En cela, il rejoint l'écriture automatique, souvent assimilable aux caprices des grands volcans.

Toujours est-il qu'une bourrasque plus appuyée que les autres se saisit de mes papiers, sans me laisser le temps d'esquisser le moindre geste, et les dispersa dans l'espace avec une habileté telle, une gourmandise si inattendue, qu'aucune trace ne demeura des mots couchés en vain

et non sans mal. J'eus beau arpenter la rue, explorer ses trottoirs, me pencher sous les voitures, regarder d'un œil bêtement soupçonneux chaque passant, rien ne restait des *Révélations d'un jeune homme surréaliste*.

Il fallait se rendre à l'évidence : la poésie figurait bien au rang des arts volatiles, à l'instar, d'ailleurs, dans bien des cas, de notre périlleux labeur de passeur. Des confrères alertés se gaussèrent de moi tout en me promettant d'explorer le cadastre. Le lendemain, Christine, dont le bureau donne sur une manière de patio, en contrebas de la terrasse, devait découvrir, coincés dans l'aridité des buissons, quelques fragments de mon labeur. Je reconnus aussitôt cette strophe prémonitoire :

« Voyez, le boudoir s'envole
et je m'accroche à la jambe de l'adorable
appelée sous la mer
BIANCA
Elle se transforme
avec le charme d'un oiseau
en deux gigantesques lèvres
tandis que je bois au gobelet du suicide. »

Jean-Jacques Celly

JE ME SOUVIENS qu'après avoir traduit pour l'Ambassade de France au Panama le traité concernant le célèbre canal, le sort capricieux m'expédia à Islamabad, capitale du Pakistan, au pied des collines de Margala.

Un jour, dans le jardin tropical de ma demeure, surnommée par de malveillants anglophones *French Connection*, survint « un oiseau d'un autre climat », personnage longiligne mais aux larges épaules, pareil à ceux qui défilent sur les bas-reliefs égyptiens des temps pharaoniques, sauf qu'il avait l'œil clair, scrutateur et l'expression plus qu'ironique. Sanscritiste, linguiste, numismate, épigraphiste, futur professeur au Collège de France.

Au-delà des apparences, et des données du *Who's who*, qui était-il au fond ? Je m'en aperçus lorsqu'il m'offrit le tiré à part d'un texte d'une pureté de cristal intitulé : « *La Lame d'or de Senavarna* ». J'avais affaire à un auteur. Il me dit : « Ne voudriez-vous pas apprendre le burushaski de façon à pouvoir le traduire ? C'est une langue sans écriture, bien intéressante car elle n'appartient à aucun groupe connu. »

J'ai accepté comme si j'avais fait vœu d'obéissance. Nous avons donc pérégriné dans le nord du Pakistan où cet auteur avait à relever des inscriptions rupestres par la méthode des estampages. Trois policiers locaux nous « accompagnaient » fort étroitement. L'un d'eux, rejeton d'anciens

princes de la vallée du Nagir, devint mon premier initiateur à la langue et à la culture burusho et le resta jusqu'à sa mort en 1992.

Depuis, je n'ai pas cessé de traduire du burushaski.

Annette Frémont

JE ME SOUVIENS. C'était en 1984. Un éditeur m'avait confié un roman allemand d'un auteur pour moi inconnu. Le livre lui avait déplu. Il attendait de moi que je confirme son jugement. Dès les premières pages, j'ai eu le coup de foudre. Le livre s'appelait *L'Année de l'amour* et l'auteur Paul Nizon. Ayant fait part de mon enthousiasme à l'éditeur en question, celui-ci parut fort contrarié et je n'entendis plus parler de lui. Quelques mois plus tard, lors d'une lecture à la librairie de langue allemande « Le Roi des Aulnes », je rencontrai Paul Nizon et lui demandai s'il avait trouvé entre-temps un éditeur français. À ma surprise, j'appris que personne ne voulait de son livre. Je lui proposai donc de lui trouver un éditeur et de traduire moi-même *L'Année de l'amour*. Le lendemain, je téléphonai en premier à Actes Sud. Je n'avais aucun contact particulier avec cet éditeur, mais j'avais entendu parler de son courage éditorial. Actes Sud fut à son tour enthousiasmé et réussit à convaincre l'éditeur allemand Suhrkamp de lui céder les droits, alors qu'il ne jurait que par Gallimard. Il ne restait plus qu'à commencer ma traduction de *L'Année de l'amour*, puis de quatre autres romans de Paul Nizon.

Jean-Louis de Rambures

JE ME SOUVIENS de la première fois où j'ai traduit un texte de Dmitri Savitski, auteur-journaliste moscovite émigré à Paris, écrivant alors sous le pseudonyme d'Alexandre Dimov. Il s'agissait d'un *Anti-Guide de Moscou* qui devait paraître pour les Jeux Olympiques d'été, à Moscou (1980). Le directeur littéraire m'avait fait faire un essai qui avait été accepté, mais Dmitri se méfiait de moi – et de tous les traducteurs en général. Il présentait son texte « à la soviétique » : quarante lignes par page – plus les marges entièrement remplies – tapées avec un ruban noir presque usé sur une vieille machine à écrire, l'ensemble étant presque illisible. Quand il n'a plus eu ni ruban noir ni papier pelure blanc, Dmitri est passé au ruban rouge et au papier pelure orange. Comment lire ça, surtout la nuit ? Le texte était naturellement impossible à photocopier, ce qui fait que j'ai travaillé sur l'unique exemplaire existant ! Après cette traduction mémorable, Dmitri et moi avons travaillé ensemble pendant huit ans pour divers journaux.

Jacqueline Lahana

JE ME SOUVIENS que j'ai accepté de traduire les poésies de Girolamo parce que la première chose qu'il m'a demandée, quand je lui ai dit que nous nous étions déjà rencontrés auparavant, a été « mais nous sommes-nous disputés en cette occasion ? car voyez-vous, je me dispute avec tout le monde », et j'ai trouvé cela drôle. Et puis ses poèmes me plaisaient, avec leur côté naïf sans vraiment l'être. D'ailleurs, ce jour-là, j'ai failli éclater de rire plusieurs fois : il cherchait ses poésies sous un fatras de papiers divers et d'objets hétéroclites. Enfin, il a réussi à en réunir une partie et me les a présentées : certaines étaient tellement raturées ou corrigées qu'il n'arrivait même pas à les relire, et j'ai dû le prier de les taper à la machine ; d'autres étaient écrites dans des versions différentes, et il devait encore décider laquelle traduire... Enfin, après ce début farfelu, j'ai apprécié notre collaboration : « Avec ce mot, vous pensiez plutôt à une couleur ou à une odeur ? » En parlant avec lui et en traduisant ses poésies, j'ai découvert peu à peu Girolamo, peintre et poète.

Catherine Magni

JE ME SOUVIENS – ou, plus exactement, nous nous souvenons de notre traduction « à quatre mains » du roman de Louise Erdrich : *La Forêt suspendue*. Dans un passage, un vieux sorcier indien fabrique un « dreamnet » apparemment destiné à capter les rêves et à soulager les angoisses nocturnes d'un des personnages. Désireuses d'avoir une description plus précise dudit engin, nous avons écrit à Louise Erdrich avec laquelle nous avons déjà eu d'excellents rapports auteur - traducteur. Ravie de notre curiosité, elle nous a répondu qu'il s'agissait d'un petit cerceau en brindilles de frêne relié à un trou central par des entrelacs de boyau de chat. L'objet était utilisé par les Indiens Anishinabe pour assurer aux dormeurs une douce nuit, car il laisse seulement passer les beaux rêves par ce trou en son centre et empêche les cauchemars de troubler le sommeil.

Lors d'une visite à Paris, Louise nous a offert à chacune ce que nous avons baptisé un « attrape-rêves » et grâce à cet auteur deux traductrices dorment aujourd'hui d'un sommeil paisible. Danse avec les rêves !

Mimi et Isabelle Perrin

JE ME SOUVIENS d'un déjeuner où je faisais la potiche – maussade – pour accueillir un auteur anglais invité comme professeur associé en 1969 à l'université de Vincennes, où j'enseignais : John Wain, l'un des « Jeunes gens en colère ». Si seulement il s'était agi du cow-boy des westerns... Mais non, ne pas confondre Wain et Wayne. Enfin, le restaurant vaut le

déplacement. Huit jours après, j'y retourne. Pas une place : un convive courtois se lève et m'invite à sa table. Horreur, c'est le non-cow-boy ! Il va falloir faire la conversation, mais faim oblige... Le repas s'annonce mal : mon vis-à-vis fait tomber salières, couverts, son mouchoir, que sais-je encore, avec une maladresse convulsive de monsieur Hulot britannique. Le dialogue languit. Enfin, au détour d'une phrase, c'est le déclic : nous nous découvrons un réseau d'amis communs. De coïncidence en connivence, l'atmosphère se dégèle et quand, au moment de l'addition, nous sortons chacun le même portefeuille vert acheté dans le même souk, c'est l'éclat de rire. Il renverse la carafe et oublie son portefeuille.

Le roman qu'il venait alors de finir, je l'ai traduit. Et comme le syndrome Hulot est contagieux, lorsque j'ai voulu vérifier la topographie du livre à la gare de Paddington, où se déroulait l'action, j'ai oublié le précieux manuscrit, mon premier, dans le taxi. Les miracles arrivent : le chauffeur me l'a rapporté ; et j'ai continué à traduire.

Françoise du Sorbier

JE ME SOUVIENS de mon arrivée à Salisbury, en mars 1992. Je débarquais du train de Londres et savais que Sir V. S. Naipaul m'attendait dehors dans sa voiture. Sur le point de subir une opération, il avait trop mal au dos pour mettre pied à terre.

Quelques mois plus tôt, j'avais traduit *L'Énigme de l'arrivée*, son dernier roman. Plus encore que d'habitude, je m'étais projetée dans cette œuvre et j'en avais été hantée. Confrontée à des descriptions d'une précision d'autant plus exigeante qu'elles sont réflexion sur le changement des gens et des choses, sur la dépossession mais aussi sur le regard, je m'étais dit tout au long, depuis ma première lecture, que je devrais d'abord aller voir de mes yeux le Wiltshire.

Ce voyage, c'est après coup seulement que je l'ai accompli. A la gare de Salisbury, V. S. Naipaul m'a proposé de faire un détour pour me montrer tout de suite les lieux du roman, et dès lors j'ai vécu la plus extraordinaire illusion de reconnaître tout ce que je n'avais jamais vu, avec une richesse de détails et de sensations dont je crois incapable ma propre mémoire non littéraire.

La boucle a été bouclée lorsque nous sommes entrés dans la maison de V. S. Naipaul, qui m'a présentée à sa femme et s'est éclipsé. Quelques instants plus tard, en passant devant la porte entrouverte de son bureau, j'ai entendu crépiter le clavier de son ordinateur.

Suzanne Mayoux

JE ME SOUVIENS... Au temps où Laure Bataillon et Françoise Campo étaient encore des nôtres, le temps de la création d'ATLAS, une amicale plaisanterie courait à mon sujet : me consacrant à la seule œuvre de Miguel Torga, j'étais « la femme d'un seul homme... » La traductrice d'un seul auteur en effet, de 1973 à 1986, mais d'un auteur dont chaque titre (onze à ce jour) m'a posé des problèmes de traduction différents assurant ainsi la diversité dans la fidélité.

De cette expérience continuée de traduction, j'ai déjà beaucoup parlé, c'est donc à d'autres souvenirs que je puiserai : du temps où je suis devenue « la femme de deux hommes ». En 1986 en effet, j'ai commencé de traduire l'œuvre de Harry Laus (Brésil).

La nouvelle « Caixa d'Aço » (du recueil du même nom en portugais – en français *Jandira*, Arcane 17) m'a posé un problème textuel intéressant (parce que créatif) et de nature à rancir la crème de la tarte littéralisme/littérarisme... C'est la bien belle histoire tragique, en trois actes, d'un garçon fasciné par la géométrie des mots de trois lettres. Une liste significative de onze d'entre eux, comme un rideau ouvre chaque acte et ferme le dernier. Or les mots de trois lettres en portugais et en français coïncident rarement. « Luz » d'une part et « lumière » de l'autre ; « sol » ici et « soleil » là, etc. Nous le savons, la part la plus difficile de la traduction, contrairement à une idée commune, n'est pas la recherche du sens. Ce qui nous résiste le plus, c'est la textualité. Parfois, le sens est limpide, et la traduction reste à faire... Ainsi, dans « Caixa d'Aço » comprendre l'histoire et l'inscrire sur le papier fut une chose (facile) ; comprendre le processus créateur en fut une autre (de l'ordre de l'artisanat professionnel, presque une routine au bout de vingt ans de pratique). Restait à reproduire ce processus, avec d'autres mots. Faute de pouvoir transcrire les « rideaux » de l'original, j'entrepris de « pêcher » les mots de trois lettres qui apparaissaient dans la traduction des actes successifs, et de les organiser de manière euphonique, en isolant graphiquement, à la manière de l'original, le mot-scène. La réaction de l'auteur est intéressante pour mesurer combien la démarche du traducteur peut être amenée à reproduire celle de l'auteur, consciemment ou pas : « *La solution que tu as trouvée est magnifique ! (...)* Cette histoire de mots de trois lettres me poursuivait alors que j'écrivais la nouvelle. Je m'étais avisé que quelques-unes des plus belles choses au monde (céu luz sol dia mar lua cor) s'écrivent en portugais avec trois lettres seulement. Or le trois, en numérologie, est très important : 1 c'est le principe, 2 l'analyse, et 3 la synthèse. J'ai passé une soirée entière à la table d'un restaurant avec un ami (...) à chercher des mots de cette sorte. Nous en avons trouvé plus de

100 ! Ensuite il a suffi de pêcher les mots utiles et de les assembler dans la perspective d'une mise en scène » (21 mai 1988).

Pour une autre nouvelle du recueil « *Sans réponse* », Harry Laus avait accroché aux feuillets de l'original, alors inédit au Brésil, cette recommandation, inutile car, nous le savons, il n'y a pas de « détail » en traduction : « *Se algum dia traduzires, favor não usar a palavra 'morte' que evitei (Si un jour tu traduis ce texte, s'il te plaît n'emploie pas le mot 'mort' que j'ai évité)* ».

La mort qui déjà guettait Harry Laus et contre laquelle il a vivement lutté mot à mot, jusqu'à l'aube où, comme la chèvre de M. Seguin à laquelle il se référait dans son dernier texte (« Sentinelle du néant »), il a cédé. Quelques jours après son départ, je recevais un manuscrit corrigé où il avait écrit de sa main : « Claire, pour tes archives, voici toutes les transformations apportées au texte. Travail achevé à 8 h 45, le 28 avril 1992 ». Sa vie, elle, s'est achevée le 27 mai suivant à la même heure.

Claire Cayron

JE ME SOUVIENS des rythmes insensés, trente pages par jour, des conflits absurdes avec les éditeurs, des remises en question insultantes, de l'attente angoissante du contrat qui n'arrive pas, de la tentation récurrente de tout envoyer balader, directeurs littéraires, auteurs et le reste... Mais je me souviens aussi de l'émerveillement de découvrir de nouveaux textes, d'apprendre à chaque fois des choses nouvelles. Et, plus que tout, de ce phénomène que seuls connaissent aussi les comédiens : l'identification à un autre. A cet égard, mon plus beau souvenir est l'un des tout premiers : le *Journal de Michel-Ange*. Journal apocryphe, mais qu'importe ? Moi qui n'ai pas le moindre don pour les arts plastiques, je me sentais, jour après jour, l'objet d'une mue profonde, je devenais ce Florentin sauvage et génial, je vivais de l'intérieur ses joies et ses rages, je luttais avec la pierre, avec les couleurs, avec les hommes, j'ai été, entièrement, Michel-Ange six mois durant. Rien ne peut égaler un bonheur pareil. Et ce n'est sans doute pas par hasard que, plus de vingt ans après, bien que ce livre ait été mal diffusé et n'ait jamais été réédité, c'est toujours de Michel-Ange qu'on me reparle.

Paul Alexandre

JE ME SOUVIENS d'avoir remué ciel et terre (et plutôt ciel que terre) pour me procurer un livre oublié d'un écrivain que j'adorais, Adolfo Bioy Casares. Ce livre – *Los que aman, odian* –, je l'ai traduit, puis Christian Bourgois l'a publié. Plus tard, préparant un film sur cet écrivain argentin, d'origine basque et béarnaise comme moi, j'ai fouillé un peu sa biogra-

phie. Au détour d'une conversation avec ma mère, j'apprends avec stupéfaction qu'une branche de sa famille (les Domecq, d'où l'ineffable Bustos Domecq) avait vécu dans la maison où je suis né avant que mon grand-père l'achète. Je ne me savais pas traducteur freudien.

Je me souviens de la torpeur ibérique d'un Salon du Livre de Bordeaux et d'un écrivain basque qui, en trente secondes, nous avait remis sur pied. Vif, gracieux, aérien, c'était Bernardo Atxaga. Aux antipodes de l'image que m'avait laissée mon enfance de ce peuple grave et muet. Trois mois plus tard, au terme d'une course anticipée dans *Obabakoak*, je sonne à sa porte, dans la neige et le froid. Il se penche à sa fenêtre, hésite, piétine, descend. Quelques années plus tard, il m'avoue qu'avec mon bonnet, mon anorak vert et ma tête désespérément locale, il m'avait pris pour un terroriste. Je ne me savais pas aussi dangereux traducteur.

André Gabastou

JE ME SOUVIENS avoir eu parfois l'impression de « vampiriser » mes auteurs. Cependant, je ne pensais pas que cela irait aussi loin.

Un jour de mars de l'année dernière, je travaillais à la traduction de la *La Poudrière* de Ljubica Arsić, de la nouvelle « Le Fils de la Perruquière », plus précisément. En fin d'après-midi, j'allai faire un tour à la bibliothèque. Cela faisait longtemps que j'avais envie de jeter un coup d'œil sur ce qu'avait écrit Papini, écrivain italien quelque peu tombé dans l'oubli. Je pris donc son *Histoire du Christ* (Payot, 1922 !). De retour à la maison, je me mis à la feuilleter. Quelle ne fut pas ma surprise de retrouver des phrases... que j'avais traduites le matin ! Trois ou quatre, que Ljubica Arsić avait habilement incorporées à sa prose érotico-onirique.

Je lui écrivis aussitôt pour lui raconter que j'avais percé certains secrets de son alchimie. Elle-même avait trouvé l'*Histoire du Christ* dans la bibliothèque de personnes chez qui elle avait été invitée à dîner. Il lui avait paru intéressant d'insister sur l'aspect religieux de son histoire d'amour impossible en « empruntant » quelques lignes à Papini.

Si cet ouvrage m'était venu entre les mains quelques mois plus tôt ou plus tard, je n'aurais certainement rien remarqué. Pourquoi a-t-il fallu que ce soit le même jour ? Si quelqu'un connaît la réponse...

Mireille Robin

JE ME SOUVIENS d'un cours de poésie néo-hellénique : j'étais en train d'analyser avec mes étudiants grecs et québécois un poème du recueil *Υψηκάμινος* (*Haut Fourneau*) d'Andréas Embiricos. Nous examinons le

poème Θρυλικὸν ἀνάκλιτρον (« Canapé de légende ») ; le poète y parle d'une rivière qui sillonne la plaine et pénètre dans la ville en la séparant en six parties. Le texte grec dit ceci :

... καὶ τὸ ποτάμι ποὺ τὴν χωρίζει σὲ ἕξι μέρη ἀγκαλιάζει...
(ke to potámi pu tin horízi se éksi méri angaliázi...)

Une étudiante grecque me demande : « Pourquoi six, et non pas cinq, ou sept ? » – « Je n'en sais rien... Je vais y réfléchir ».

Aussitôt rentré chez moi, vers vingt-deux heures, j'appelle un ami hébraisant. Il m'explique que selon la cabbale... Merci, ce n'est pas ça. J'appelle une amie versée dans l'occultisme, le tarot, etc. Sa réponse me laisse perplexe. Je vais me coucher avec mon problème. Mais voilà qu'à six heures du matin – je le jure sur ma tête ! – je me réveille en sursaut : je venais de voir en rêve le visage d'Andréas Embiricos, en gros plan. Il souriait ; il m'a dit avec un air de joviale complicité deux mots seulement, et en anglais : « Sexy Mary ! » Je me suis réveillé : bien sûr ! σὲ ἕξι μέρη [se éksi méri], ça sonne comme « Sexy Mary ». Je me suis précipité sur ma traduction, déjà imprimée chez Actes Sud / Institut Français d'Athènes : ouf ! j'avais traduit « en six parties ». Ça s'entend comme « sex party » (en anglais), ou presque, formidable ! Et je me suis rendormi.

La semaine suivante, j'ai dit à mes étudiants : « Je sais même comment s'appelle l'héroïne : Sexy Mary ». Je leur raconte mon rêve. Là-dessus, un étudiant nous a informés qu'en américain Sexy Mary signifie une femme facile, une Marie-couche-toi-là ! Je ne le savais pas, mais j'étais ravi de l'apprendre...

Jacques Bouchard

JE ME SOUVIENS, comme si c'était aujourd'hui, d'Henry Miller, à la Tuilerie de Massane chez Joseph Delteil, en 1953, me tendant un petit livre à couverture grise, *The Power within us* (dans une autre édition *Interlinear to Cabeza de Vaca*) d'un certain Haniel Long.

– C'est bien Haniel, et non Daniel, me dit Henry, ne vous trompez pas !

Il en avait écrit la préface, admirable, et me la donnait pour une petite revue que j'avais alors, *Prospectus*.

– Mais à quoi sert une préface, si belle soit-elle, lui dis-je, sans le texte qu'elle promet ?

Henry me mit en relation avec Haniel Long, et ce fut le commencement d'une correspondance amicale. Ce texte merveilleux qui donnait au récit du conquistador Alvar Nuñez Cabeza de Vaca, soudard miraculé de l'âme, le seul sans doute de son espèce, une densité poétique, fut pour moi la source d'une joie très vive, car tout au long de mon travail, j'eus le

sentiment profond que bien loin de le traduire, j'écrivais moi-même ce récit ; ce qui est, j'en ai la conviction, le mieux qui puisse arriver à qui tente de franchir le barrage de la langue. *La Merveilleuse Aventure de Cabeza de Vaca*, tel fut le titre français, demeure aussi ma « merveilleuse aventure ». Je la dois à mon Oncle Henry d'Amérique, et à ce Haniel Long que je n'ai jamais rencontré : en 1960, je fis le voyage de Santa Fé, au Nouveau Mexique, où il vivait depuis quelques années ; mais ce ne fut que pour saluer sa mémoire.

Frédéric Jacques Temple

JE ME SOUVIENS d'elle, de sa beauté, de son talent, de sa générosité et de la passion avec laquelle elle faisait son métier. Ensemble nous avons fondé ATLAS au cours d'une réunion dans les locaux d'Actes Sud, au Méjan. Laure Bataillon, Claire Malroux et Hubert Nyssen étaient là. Lectrice implacable, véritable découvreuse d'auteurs, elle traduisait avec un raffinement qui était le fruit de nombreuses heures de travail. Et parce qu'elle aimait traduire elle a voulu donner à tous ceux qui avaient, comme elle, cette vocation, la possibilité d'une reconnaissance et d'un respect dont l'absence, alors, l'indignait. Sans Françoise Campo, le Collège d'Arles n'existerait pas. Elle en fut, plus que tout autre, l'artisan infatigable et toujours souriant. Françoise, qui ne s'en souvient, marchait dans la lumière.

L'ATLF a vingt ans, ATLAS, dix ans, et à nous tous nous en sommes un peu la mémoire où se bousculent émotions, rencontres, beaucoup d'efforts récompensés et de batailles jamais tout à fait gagnées.

Françoise est au cœur de cette mémoire. De quoi d'autre, de qui d'autre pourrais-je aujourd'hui me souvenir, sinon d'elle, mon amie.

Annie Morvan

JE ME SOUVIENS, comment pourrais-je les oublier ? de ces journées passées avec Françoise Campo-Timal au local d'ATLAS, rue de Vaugirard, en 1986, où activement secondées par Dorota seule d'abord, puis par Dorota et Claude ensuite, nous avons préparé les troisièmes Assises et poursuivi le projet du Collège des traducteurs. Habitant juste à côté, j'arrivais en général avant Françoise dont les talons peu après claquaient sur les pavés de la ruelle, annonçant que bientôt elle allait ouvrir la porte et remplir la pièce de son rire, de la lumière de ses yeux bleus, de sa chaleur. Je la vois encore, quand nous nous octroyions une pause, prendre un crayon pour mélanger son thé, je l'entends encore lancer une plaisanterie, jouer avec les mots, raconter une anecdote, nous faire éclater de rire.

Le téléphone sonnait beaucoup au local : Laure, entre autres, Laure souvent, parfois inquiète que nous ayons oublié quelque chose d'important, toujours attentive à ce que nous faisons, soucieuse de voir réussir l'entreprise des Assises, le lancement du Collège. Et par la suite, le téléphone nous a apporté régulièrement la voix ensoleillée de Nicole Thiers qui de son côté, à Arles, préparait elle aussi les Assises et l'ouverture du Collège.

Sous la verrière qui ne nous protégeait ni d'un froid glacial certains matins d'hiver, ni de la chaleur du soleil pendant l'été, les heures, les jours se sont écoulés, les Assises se sont organisées, le Collège s'est créé dans l'enthousiasme et la gaieté.

Je me souviens de ces moments privilégiés avec Françoise, au 99 de la rue de Vaugirard. Je me souviens, comment pourrais-je jamais oublier... ?

Marie-Françoise Cachin

JE ME SOUVIENS... l'hiver 1956-1957, une chambre de bonne rue de Léninegrad, une fête d'anniversaire chez un couple franco-allemand. Parmi les invités : deux jeunes diplômées d'anglais, fraîchement importées de Munich, et un traducteur littéraire établi à Paris depuis 1949. En fin de soirée, il sort de sa poche un texte que vient de lui remettre Samuel Beckett : *All That Fall* – une pièce radiophonique, écrite, contrairement à son habitude depuis dix ans, en anglais. Son traducteur, qui depuis *Godot* avait traduit du français en allemand toute la production romanesque et théâtrale de cet auteur irlandais, se voit dans une impasse : l'anglais n'est pas « sa langue ». Ces jeunes allemandes arrivent à pic. Elmar Tophoven me demande de l'aider. Me croyant très forte en anglais, j'accepte sans hésitation. Cinquante pages de Beckett... rien de plus facile ! Quelle illusion ! Quelle prétention ! Commencent mes cours intensifs de traduction littéraire chez un traducteur chevronné. Un mois plus tard, premier rendez-vous chez l'auteur. Trois mois plus tard, mise en ondes par la radio de Hambourg de *Alle die da fallen*. Six mois plus tard, nouvelle « chute » : mariage « TOP + KIKI » (allusion au *Kontiki* de Thor Heyerdahl), au mât la devise de Paris : « fluctuat nec mergitur ». Et ce radeau précaire vogue sur les flots mouvementés de la littérature française et allemande depuis 1957, parfois avec le vent en poupe (deux Prix Nobel : Samuel Beckett et Claude Simon), parfois dans les creux (publicité Renault, romans policiers, films documentaires, guides touristiques), pendant trente-deux ans avec deux navigateurs à bord, depuis quatre ans en solitaire, toujours animé du même enthousiasme de faire passer une précieuse cargaison de l'autre côté du Rhin.

Erika Tophoven-Schöningh

JE ME SOUVIENS... Pendant plus de trente ans, j'ai vécu avec Laure donc avec la traduction, pas de séparation possible. Elle avait de son métier une pratique rien moins que solitaire et s'en est souvent expliquée. Amoureux, je l'étais donc aussi de la traduction. J'ai été le premier auditeur de ses premières versions, le premier lecteur de ses élaborations et le dactylographe de tous ses livres depuis plus de vingt ans, chaque fois sollicité par ses textes, leur rythme et leurs mots.

Ses auteurs étaient devenus nos amis et j'étais souvent mis à contribution dans leurs conciliabules. Mais si la recherche du mot juste mettait parfois en branle toute la tribu, le rythme des textes, affaire plus secrète, était son domaine exclusif, sa vision.

Ma vie a été tellement tissée de traduction (quand je partais deux mois en tournage, j'emportais la machine à écrire et les manuscrits circulaient) que je suis sûr désormais de ne pouvoir lire un livre traduit de l'espagnol que je connais, mais aussi d'autres langues, sans percevoir avec le texte la manière de faire de son traducteur, sans l'approuver ou la critiquer selon les critères qui avec le temps sont devenus partie intégrante de mon attention de lecteur.

Parfois, l'envie de traduire me prend, mais comment faire ?

Philippe Bataillon

JE ME SOUVIENS de notes de téléphone ahurissantes. La facturation détaillée ne laisse pas l'ombre d'un doute : il s'agit d'un de ces « problèmes de traduction » dont on ne saura jamais s'ils sont un leurre ou un fait. L'automatique nous relie enfin à ce pays perdu ; vers une heure, deux heures du matin, circulent des appels à l'aide, des demandes de conseil, des encouragements mêlés de rires : « La fatigue ? Je ne sais plus ce que signifie ce mot ! Et toi, tu avances ? »

Plus tard, le couple infernal se défait, puisque les lauriers sont coupés. La belle que voilà s'est interdit de les ramasser, mais l'ingrat oublie, bien sûr, de lui en offrir une branche ; il prétend même lui faire endosser ses faiblesses. Qu'à cela ne tienne : des amis fidèles sauront la consoler avec des mots patients et tendres. Hélas, ce sont eux aussi des oiseaux migrateurs. Ils vivent au loin. Les notes de téléphone continuent à peser.

Christiane Montécot

JE ME SOUVIENS de ce petit jardin de la banlieue ouest de Paris où une ou deux fois par semaine j'allais retrouver Efim Etkind.

Il avait appris que je balbutiais le russe et m'essayais parfois à la poésie. Il avait conçu l'idée de me faire traduire les *Vingt sonnets pour Marie Stuart* de son ami Joseph Brodsky, alors peu connu en France malgré un recueil de traductions de plusieurs de ses poèmes déjà publié aux éditions du Seuil.

Nous étions bien d'accord, dès le début de l'entreprise, que ces sonnets russes devaient devenir des sonnets français. Je n'étais pas inconscient des difficultés qui m'attendaient. Efim Etkind me lisait d'abord le texte russe et, strophe par strophe, m'en proposait un sens littéral.

Je rentrais ensuite chez moi et reprenais le tout au départ, relisant le texte russe, m'en imbibant au plus profond que je pouvais et refaisais ma propre traduction littérale, à partir de laquelle je m'efforçais à la mise en vers. Puis j'allais soumettre le résultat à Efim Etkind qui me comblait de critiques bienveillantes. Tout était souvent à refaire.

Le travail fut long, on s'en doute, et je ne compte plus mes allers et retours entre Paris et ce jardin de banlieue où je trouvais ce guide attentif mais exigeant.

Un jour, la traduction prit fin. J'avais reçu une formation inestimable mais je n'avais aucune perspective de publication de ce qui m'avait valu tant de joie et coûté tant d'efforts. Jusqu'à ce que le jeune directeur d'une nouvelle revue de poésie, *Polyphonies*, ne vienne me trouver pour publier dans son premier numéro quelques sonnets de ma traduction. J'exigeai que les vingt paraissent ensemble, ce qu'il accepta avec une vive satisfaction.

Plus tard, les sonnets parurent en russe aux éditions américaines Ardis dans le recueil *La Partie du discours*. Joseph Brodsky obtint le prix Nobel de littérature et Gallimard rechercha d'urgence des traductions et prit notamment les miennes. Je dus retoucher deux vers, variantes qui figuraient sur la dactylographie sur laquelle j'avais travaillé, qui n'avaient pas été retenues dans le recueil d'Ardis. Hélas, à mon avis !

C'est ainsi que je fus formé à la traduction de la poésie russe et mes relations avec Efim Etkind devaient se prolonger encore longtemps.

Claude Ernoult

JE ME SOUVIENS d'avoir eu la chance de trouver, pour premier mentor en matière de traduction littéraire, Maurice Edgar Coindreau, rencontré peu après la mort de Faulkner, le 31 décembre 1962. C'est lui qui m'a mis le pied à l'étrier, en m'aidant au début, de son temps, de son savoir-faire, de sa connaissance des champs sémantiques américains (du champ botanique en particulier). C'est d'ailleurs l'une des premières leçons qu'il m'ait inculquées, laquelle en dit long sur les conditions dans lesquelles il

avait fonctionné jusqu'à l'âge où je l'ai connu (il venait d'avoir 70 ans) : on traduit (bien) seulement à partir de la langue dont on connaît le pays, et des domaines familiers : en dehors de ces règles, point de salut. C'est ce qui explique qu'il n'ait jamais traduit une ligne d'anglais britannique, et il n'aurait pas accepté, j'imagine, de traduire un roman de la mer, ou un roman ethnique (comme on ne le disait pas encore). Je me souviens que le deuxième roman que j'ai traduit, *A l'autre bout du monde* de Heather Ross Miller (Gallimard, 1970), racontait l'histoire d'un médecin allemand émigré en Caroline du Nord au XVIII^e siècle et qui soignait par les plantes : or, pour traduire le nom de certaines de celles-ci, je dus passer par le latin, ce qui réjouit le classiciste (rentré) qu'il était. Mais c'est du premier roman que j'ai un souvenir marquant : quand je lui en montrai ma version, « C'est un bon brouillon », dit-il.

Michel Gresset

JE ME SOUVIENS qu'en ouvrant l'enveloppe j'ai fait une sale grimace. Les cinquante premières pages de ma première traduction me revenaient pleines d'annotations et de ratures. J'avoue qu'alors je l'ai maudit, mon premier lecteur, qui venait pourtant de revoir mon travail à titre *bénévole* avant l'examen de passage aux éditions X. Ce bon samaritain, c'était Pierre Fridas, Grec d'Alexandrie, parisien d'adoption, homme d'une culture et d'une gentillesse rares : en compagnie de sa femme, la poétesse Gisèle Prassinis, il avait superbement traduit Kazantzàkis et quelques autres.

Je me souviens aussi qu'à la première page, paralysé par le trac, j'avais gauchement suivi l'original au point d'écrire : « le corps souillé de salissures ». J'étais même assez fier, je crois, de cette naïve allitération... Foutues salissures. Elle me font toujours aussi honte. Pierre les avait balayées d'un coup de crayon, naturellement, et passé le petit moment de révolte je n'ai pu que l'approuver : « le corps souillé », sans plus, c'était bien meilleur. Depuis, chaque fois qu'en traduisant je largue en douce un petit mot qui me gêne, j'adresse un clin d'œil complice aux mânes de Pierre Fridas.

Pierre a continué de me lire, de m'encourager jusqu'à sa mort. Je me souviens toujours de lui avec tendresse et gratitude, et si maintenant je m'occupe de jeunes traducteurs, c'est d'abord grâce à lui, qui m'a révélé le bonheur d'être un maillon de la chaîne, de recevoir le témoin, de le passer à un autre qui courra - je le crains, je l'espère - plus vite que moi.

Michel Volkovitch

JE ME SOUVIENS que c'est dans une traduction que j'ai découvert le poète qui allait m'accompagner ma vie durant : Rainer Maria Rilke. Cela se passait en 1941-1942, dans le silence de la Bibliothèque universitaire de Montpellier. Inspiré, sans doute, par l'excellent professeur qui nous enseignait la littérature allemande en hypokhâgne, j'avais demandé *Poésie*, traduit par Maurice Betz et édité par Émile-Paul, et c'est dans ce beau volume si prodigue en fastueux espaces (deux pages pour un sonnet !) que se sont offerts à moi ces vers qui, depuis, n'ont rien perdu de leur prestige : bien sûr, la traduction est perfectible, j'ai moi-même retraduit certains de ces poèmes (et ce fut avec un sentiment étrange, comme si je me livrais à quelque spoliation), n'importe, elle est inoubliable, elle reste la plus belle. « Ah ! les oaristys !... »

Aujourd'hui encore, cinquante ans après, mon vieil exemplaire, annoté, avachi, réparé, recollé, qui m'a suivi en toutes mes errances, reste toujours à portée de main.

Jacques Legrand

JE ME SOUVIENS de Ma Than E, que j'ai rencontrée le 21 octobre dernier. Ce jour-là, l'UNESCO décernait à Aung San Suu Kyi le prix Simon Bolivar 1992. La lauréate, prisonnière en Birmanie, ne pouvait bien sûr être présente, et ce fut cette délicieuse vieille dame qui prononça à sa place les remerciements d'usage, avant de recevoir des mains d'une hôtesse un énorme bouquet de roses.

J'avais traduit fin 1991 pour les éditions Des Femmes les témoignages qui complètent le recueil des textes d'Aung San Suu Kyi, *Se libérer de la peur*, et notamment celui de Ma Than E, une amie de toujours que le Prix Nobel de la Paix appelle « ma tante préférée ». A l'issue de la cérémonie, je lui fus donc présentée. Elle me prit gentiment le bras pour faire quelques pas en ma compagnie. Puis, mue d'une inspiration subite, elle me tendit son bouquet, que j'avais, dit-elle, bien mérité.

Ce cadeau inattendu et charmant m'apparaît comme un symbole : la voie épineuse que nous avons choisie est aussi, très souvent, un chemin jonché de roses !

Lise-Éliane Pomier

Brice Matthieussent

Des nuits entières parmi les textes

George Stubbs, célèbre peintre anglais du XVIII^e siècle, disséquait des chevaux pour s'initier à leur anatomie et les mieux peindre. Il disséqua même en secret - l'époque l'interdisait - une femme morte en couches : la nuit, il explorait le labyrinthe des nerfs, muscles, os et organes de la défunte tandis que l'après-midi il mettait à profit ses connaissances nouvelles pour peindre une cavalière, Lady Nelthorpe.

Cette dissection clandestine, dérobée à la lumière du grand jour et au regard d'autrui, évoque pour moi l'opération chirurgicale que le traducteur pratique sur le texte qu'il déchiffre. Sans doute Stubbs « traduisait »-il dans sa peinture diurne les enseignements de ses explorations nocturnes. Et de même, le traducteur de fiction doit ensuite recréer une nouvelle anatomie, remonter pièce par pièce la machine langagière, écrire le texte qu'il signera, le même que celui de l'auteur et pourtant radicalement autre. C'est là toute la folie de cette alchimie littéraire : vouloir donner une version nouvelle, inédite, d'un original que l'on tient d'ordinaire pour unique. En peinture, cela s'appellerait un faux et serait passible des tribunaux. Traduire relève ainsi de la contrefaçon, de la cote mal taillée d'un double approximatif, d'un doublage forcément trompeur. Le traducteur, double et doublure de l'auteur ? Il est en tout cas un travailleur de l'ombre qui, comme George Stubbs, dissèque dans l'intimité de sa nuit avant de recréer sa copie, sa version personnelle de l'original, *dans toutes ses nervures*.

Traduire est aussi un pari insensé pour une autre raison encore, celle-ci très simple. Car d'une culture à l'autre, les mots n'ont tout bonnement pas les mêmes connotations (le *bread* anglais n'est pas le *pain* français), les lexiques ne se superposent pas (il y a en esquimau plus de cent mots différents pour dire *neige*) et les syntaxes sont sans commune mesure. C'est

donc une adaptation, une interprétation que propose le traducteur, comme un pianiste jouant une partition ou un comédien jouant un texte. Mais pourquoi connaît-on mieux Glenn Gould, l'interprète de Bach, que Maurice Edgar Coindreau, le traducteur de Faulkner, Flannery O'Connor, Truman Capote ? Pourquoi le public accorde-t-il la célébrité à tel acteur et non à tel traducteur, alors que dans les deux cas il s'agit d'interpréter un texte ? Sans doute le livre n'est-il plus vraiment aujourd'hui au centre de la vie culturelle et le traducteur pâtit, lui aussi, de cette perte d'« aura ». D'autant que le traducteur, comme l'écrivain, œuvre dans l'invisible, dans le non spectaculaire, n'offrant au public que l'effort d'une lecture future et non la facilité d'une image immédiate.

Le voici donc confronté à son texte, donnant des coups de sonde, suivant les courbes de niveau, repérant les lignes de plus grande pente, effectuant forages, relevés et tracés, tâtonnant à la recherche des structures géologiques, du bon angle d'attaque ou du bon « placement » comme on dit dans certains sports. Pour lui, le texte est une mine vierge à exploiter, à mettre en coupe réglée (je suis ingénieur des Mines de Paris) et il lui faut aller au charbon, défricher les forêts fossiles de la page imprimée, creuser ses galeries, aménager ses puits, faire avancer le front de coupe, abattre des pans de mots, de phrases, de paragraphes pour s'apercevoir parfois que le cœur du gisement se trouve ailleurs, plus haut, plus bas ou plus loin, à moins qu'une galerie tout entière ne s'effondre soudain, l'obligeant à faire machine arrière, à essayer de nouvelles galeries, des voies d'approche inédites, à modifier l'outillage, le point de vue, les étais et jusqu'aux techniques d'exploitation...

Car il y a tout un métier derrière cette activité qui passe trop souvent pour naturelle, allant de soi, à la portée de n'importe qui connaît un peu une langue dite *étrangère* : il y a des mécanismes mentaux devenus instinctifs, qui permettent, par exemple, de « trouver la bonne distance » – comme disent les boxeurs – et il y a aussi la documentation : les autres livres du même auteur, les livres abordant des sujets ou des thèmes voisins, toute une bibliothèque éphémère, en perpétuelle évolution, qui se crée autour du texte à traduire, qui l'éclaire, l'enrichit, le modifie et qui, à la fin de la traduction, se trouve achevée donc inutile, à disperser. Et puis, seuls éléments permanents de cette bibliothèque bricolée, les dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de référence : ils sont nombreux, complémentaires, généraux ou spécialisés, austères, plaisants, voire loufoques ; ils sont tous ces livres dont je suis entouré en permanence et que je ne lis jamais (consulter n'est pas lire) mais qui m'aident à lire, de gros tomes ou des flores aux belles planches colorées que je ne connaîtrai jamais, bien que je ne fréquente aucun livre

plus assidûment, symboles d'une langue ou d'un savoir qui toujours m'échapperont...

Après quelques séances de travail, un déclic se produit tout à coup et l'on trouve une espèce de rythme de croisière. Cela peut arriver entre la vingtième et la cinquantième page du manuscrit ; on dit alors, sans trop savoir ce que cela signifie, que le « ton » est trouvé. Tout le début est alors à revoir, moyennant quoi les essais de traduction demandés par certains éditeurs ont selon moi une vertu toute relative. Ensuite, la machine a beau être lancée, elle connaît parfois des ratés : ça grippe, ça approche, on sèche, tout se bloque, impossible de continuer. Alors, plutôt que de vouloir résoudre la difficulté en l'abordant de front, mieux vaut aller se faire un café, se promener, descendre voir si l'on a reçu du courrier. Et dans la cuisine, la rue ou l'escalier, la solution de votre problème vous tombe souvent dessus à l'improviste. Comme si, dans certains cas, l'effort conscient devenait synonyme d'inefficacité. Après avoir traduit plus de soixante-dix romans américains, je constate que l'inattention ou plutôt une sorte d'attention flottante, ce qu'on pourrait appeler le recours à l'inconscient et ce que Maurice Blanchot nomme du beau nom de « fatigue » est le meilleur allié du traducteur, son partenaire secret qui lui glisse en sous-main non pas la clef des rêves, mais celle de son énigme. Et puisque les meilleures solutions arrivent toujours à la limite de votre champ visuel et à votre insu, mieux vaut pour bien traduire regarder légèrement de côté ! A telle enseigne que je lis toujours le soir, avant de dormir, le passage que je vais traduire le lendemain... Il me semble qu'ainsi le texte travaille tout seul pendant la nuit et certains matins j'ai presque l'impression de traduire sous la dictée d'une voix qui ne serait pas tout à fait la mienne et pas davantage celle de l'auteur, une voix désincarnée, insituable, mais assurée, infaillible, une espèce de *démon* de Socrate...

L'obscurité de la mine, la clandestinité de la dissection, le travail de l'inconscient : le traducteur est bel et bien voué à la nuit et c'est d'elle qu'il tire son texte.

Mais pourquoi cette « opération », ce tour de passe-passe est-il si vertigineux et fascinant, que les plus grands écrivains l'ont pratiqué et qu'on puisse y consacrer une vie ? Je crois que cela tient à l'aller-retour incessant entre deux langues, à cette navette presque instantanée que l'on envoie d'un côté puis de l'autre en se tenant soi-même dans ce lieu intenable de l'entre-deux-langues. Le grand plaisir, dans ce va-et-vient, c'est de percevoir de manière presque palpable l'arbitraire du signifiant, ou plutôt de deux séries signifiantes qui ne renvoient d'ailleurs presque jamais aux mêmes

signifiés. Le lieu du traducteur est ainsi un espace virtuel, a-topique, sans autre existence réelle que l'expérience fugace qu'on peut en faire. Une espèce de *no man's land* fictif entre deux textes, l'un achevé, qui résiste à l'effraction de toute la force de son opacité, l'autre *in progress*. Un espace, en tout cas, dont aucun objet physique ne saurait rendre compte, et surtout pas le résultat final, le « texte traduit », aboutissement, résultat, presque déchet du processus lui-même. Quant à l'édition bilingue, elle juxtapose les deux territoires clôturés, stables, figés, définitifs et rassurants entre lesquels précisément le traducteur a œuvré dans l'instable, le précaire, le flou, l'éphémère, le provisoire, nageant à tâtons dans une pâte malléable et encore indéfinie qui pourrait bien être l'origine de la langue elle-même, sa genèse, comme si la langue maternelle lui était soudain révélée comme étrangère, annulée, et que le traducteur dans ses limbes et sa nuit la recréait à chaque instant. Au même titre que l'écrivain.

Roland Barthes opposait deux conceptions « politiques » de la langue : pour certains, la langue faisait partie du patrimoine national et chacun était libre d'y puiser comme dans un sac gracieusement offert à tous. À l'inverse, d'autres – et lui-même bien sûr – voyaient la langue comme un horizon à jamais inaccessible, un éloignement définitif et peut-être l'étrangeté même. (Pensons aux idéogrammes chinois, dont l'apprentissage requiert toute une vie.) Le dictionnaire serait d'ailleurs une figure de cette inaccessibilité. Le traducteur, qui sans cesse pratique le grand écart entre ces deux horizons, est sans doute le plus à même de faire l'expérience de cette étrangeté radicale. Et cette régression vers l'origine de menus fragments de sa langue maternelle, cette expérience qui est bien sûr son paradis artificiel et secret, la merveilleuse composante d'apesanteur d'un travail qui comporte par ailleurs certaines contraintes pesantes, cette sensation évanescence et délicieuse d'être la langue en train de naître, de prendre corps, de se solidifier comme une coulée de lave, peu de gens soupçonnent son existence – et certes pas le lecteur, qui n'a accès qu'à l'après-coup de cette jouissance, à sa trace figée, à ses reliefs comme on dit d'un banquet, et non au processus de leur production. Je soupçonne d'ailleurs que peu de traducteurs ont pleinement conscience de ce « cœur des ténèbres » qui est au centre de leur activité, de cette jouissance intense, éphémère et difficilement nommable puisque, en un sens, elle est justement celle de la nomination. Pour moi, le livre publié est certes un objet de plaisir puisqu'il constitue la raison d'être et l'aboutissement de tout ce processus, mais il est surtout une scorie, un fantasme, le rappel nostalgique de ces éclairs multiples qui ont étoilé le texte, mis en pièces l'histoire, aboli le récit.

Françoise Cartano

Du bon usage d'un code

Le nouveau Code des usages pour la traduction d'œuvres de littérature générale est arrivé ! Comme le premier, il a été signé pendant le Salon du livre. Comme le premier, il est le résultat de négociations difficiles entre des parties qui, pour être convaincues de voguer sur le même navire, ont encore bien du mal à ne pas percevoir leurs intérêts respectifs comme antinomiques. Tout le monde est attaché à l'exigence de qualité des traductions publiées, mais tandis que les uns ont le plus grand mal à faire entendre que la qualité a un prix, les autres ont le souci de contenir ce prix dans des limites qu'ils estiment raisonnables.

Nous arrivions à cette nouvelle négociation avec l'idée de faire le bilan du fonctionnement du Code signé en 1984, et de passer à une amorce de contrat type. Nous pensions, en effet, qu'il était envisageable de rédiger un certain nombre des dispositions inscrites dans le Code des usages, donc faisant l'objet d'un consensus reconnu, sous forme de clauses communes à tous les contrats de traduction. Resteraient ensuite les clauses particulières négociables entre les deux parties concernées pour un contrat précis, dans le respect des prérogatives de l'éditeur, de la compétence du traducteur et des caractéristiques spécifiques de la traduction envisagée (nature, difficultés, délais, contraintes extra-littéraires, etc.).

Nous avons très vite constaté que nos interlocuteurs refusaient toute idée de contrat type et n'envisageaient qu'un « peaufinage » du précédent document. Malgré cette révision à la baisse de nos objectifs, il nous a paru qu'un Code des usages signé une seconde fois par les parties aurait un peu plus de poids, y compris devant un tribunal.

Dans ce contexte, le nouveau Code des usages ne pouvait que ressembler beaucoup à son prédécesseur. Il mérite néanmoins quelques commentaires.

– Le premier est que la rédaction s'efforce de suivre la chronologie du contrat (avant, pendant, après).

– Le deuxième est qu'il tente de « prévenir » les malentendus éventuels, sources de conflits dont personne ne sort tout à fait gagnant. Les

chapitres I et II, notamment, explorent les contraintes réciproques qu'il est utile de prévoir et d'inscrire au contrat : adaptation à un public, à un format, etc. ; conditions de la remise (notion de feuillet et non de nombre de signes, accusé de réception, etc.). Le chapitre III traite du délicat problème de la qualité. La première phrase est essentielle, et nouvelle, puisqu'elle lie la qualité « aux règles de l'art et aux exigences de la profession » – notions relevant de la déontologie – et non à la seule appréciation de l'éditeur. La suite s'efforce de promouvoir des procédures de nature à garantir la qualité de la traduction dans le respect des intérêts des parties impliquées. Les chapitres IV et V ne comportent pas de changements majeurs, de même que les chapitres VII, VIII, IX et X. Reste le VI, sensible entre tous, puisqu'il concerne la rémunération.

Malgré tous nos efforts, le Code maintient deux systèmes d'application du droit proportionnel (ou pourcentage). Nous pensions, en effet, qu'il était souhaitable, au vu de l'expérience passée, de trouver une solution unique et suffisamment souple pour être acceptée par tout le monde, d'une part, et s'adapter à des cas de figure aussi différents que le best-seller annoncé et la littérature plus exigeante et commercialement plus fragile, d'autre part. D'où l'idée d'un droit proportionnel versé à partir de x exemplaires vendus, x étant évidemment fixé au contrat en tenant compte de tous les éléments pouvant jouer sur la fortune d'un livre. L'avantage est l'évidente souplesse, puisque x peut aussi bien s'évaluer autour de 1 500 que de 30 000. À charge pour le traducteur de faire l'effort de comprendre l'économie du livre traduit, s'il ne veut pas être berné ou se voir accuser d'irréalisme. Dans ce cas, l'amortissement se faisant sur l'exploitation principale, les cessions en poche ou en club donnent lieu à rémunération séparée, détail important à nos yeux, autant qu'à celui des éditeurs, ce qui explique leur repli sur l'autre système (le premier), qui reprend exactement le deuxième système de l'ancien Code. Ce dernier n'est pas inintéressant, puisqu'il permet un amortissement plus rapide, mais d'une part il favorise les gros tirages et est sans effet sur les petits, d'autre part, il permet techniquement d'inclure les droits dérivés et annexes dans l'amortissement, même si les parties recommandent l'inverse. Il est donc évident que notre conseil est de faire en sorte d'obtenir le premier système exposé ici (le second dans le Code des usages).

En conclusion, ce Code des usages n'est pas fondamentalement différent de son prédécesseur et, pas plus que lui sans doute, il ne bénéficiera d'une promotion spontanée des éditeurs. Reste que son application améliorera sensiblement la vie du traducteur, et ses relations avec les éditeurs. Alors, courage ! la vie n'est pas un long fleuve tranquille.

**CODE DES USAGES
POUR LA TRADUCTION D'UNE ŒUVRE
DE LITTÉRATURE GÉNÉRALE**

Entre :

LA SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES DE FRANCE,
représentée par son Président, Monsieur Paul FOURNEL,

L'ASSOCIATION DES TRADUCTEURS LITTÉRAIRES DE FRANCE,
représentée par sa Présidente, Madame Jacqueline LAHANA,

LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE DES TRADUCTEURS,
représentée par son Président, Monsieur Pascal DUCHIER,

d'une part,

et :

LE SYNDICAT NATIONAL DE L'ÉDITION,
représenté par son Président, Monsieur Serge EYROLLES,

d'autre part.

PRÉAMBULE

Dans le souci de promouvoir la qualité de la traduction des ouvrages étrangers publiés en France et d'améliorer la situation matérielle, morale et juridique des traducteurs, ils sont convenus de consigner dans le présent Code, qui annule et remplace celui signé en 1984, les dispositions auxquelles ils entendent se référer pour les relations entre éditeurs et traducteurs de littérature générale, dans le respect du principe de la liberté contractuelle.

Ils rappellent que ces relations sont régies par le Code de la Propriété Intellectuelle (CPI), par la loi du 31 décembre 1975 sur la Sécurité Sociale des Auteurs et la loi du 26 juillet 1991 sur la TVA applicable aux droits d'auteur.

I - CONTRAT

Un contrat écrit est établi entre l'éditeur et le traducteur, qui est auteur et investi à ce titre des droits moraux et patrimoniaux sur sa traduction. Le traducteur a donc vocation à percevoir une rémunération dans les conditions définies par les articles L. 131-4 et L. 132-6 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Les modalités en sont définies dans les clauses particulières du contrat.

Une fraction de l'à-valoir prévu au contrat est versée à la signature.

La traduction est une œuvre dérivée qui doit respecter l'œuvre d'origine ; l'éditeur informera donc le traducteur des clauses du contrat qui lient l'éditeur à l'auteur ou à son représentant, dans la mesure où celles-ci peuvent avoir une influence sur l'exécution du contrat. C'est le cas notamment quand l'auteur de l'œuvre d'origine souhaite prendre connaissance de la traduction. Dans ce cas, l'éditeur sera juge d'un éventuel conflit entre le traducteur et l'auteur.

Lorsque la traduction doit respecter des critères particuliers, ces critères sont spécifiés au contrat:

Ces critères peuvent être, à titre indicatif :

- l'adaptation du style à un certain public (public jeune, public spécialisé, juriste, financier, etc.) ;
- l'adaptation à un format, une collection (ce qui peut entraîner des coupures) ;
- l'adaptation de l'ouvrage à un contexte français.

II - REMISE DE LA TRADUCTION

Le traducteur remet à l'éditeur le texte complet dactylographié au recto seulement (feuillet de 25 lignes x 60 signes) de la traduction sous sa forme achevée, à la date prévue au contrat.

Tout délai supplémentaire doit faire l'objet d'un avenant au contrat. Le traducteur déclare conserver un double de son manuscrit.

L'éditeur accuse réception par écrit de cette remise. L'accusé de réception ne vaut pas acceptation de la traduction.

Si le traducteur ne remet pas le manuscrit dans le délai convenu, et après mise en demeure fixant un délai supplémentaire et raisonnable, le contrat peut être rompu à l'initiative de l'éditeur. Dans ce cas, le traducteur devra, sauf accord particulier, restituer la fraction de l'à-valoir déjà perçue.

III - QUALITÉ ET RÉVISION DE LA TRADUCTION

Le traducteur remet un texte de qualité littéraire consciencieuse et soignée, conforme aux règles de l'art et aux exigences de la profession, ainsi qu'aux dispositions particulières du contrat.

Il signale à la remise de son texte les points sur lesquels il a effectué des corrections ou des vérifications particulières.

Tout apport critique du traducteur doit être approuvé par l'éditeur, qui assure la direction technique et littéraire de l'ouvrage.

L'éditeur doit, dans un délai fixé au contrat, accepter formellement la traduction, la refuser ou en demander la révision ; les parties recommandent que ce délai soit de deux mois. Il court à compter de l'accusé de réception de la traduction. Le solde de l'à-valoir est dû à l'échéance de ce délai, sauf refus de la traduction ou demande de révision.

En cas d'acceptation de la traduction, l'éditeur verse le solde de l'à-valoir. Toute modification apportée au texte d'une traduction acceptée doit être soumise au traducteur avant la mise en composition.

Si la traduction remise ne répond pas aux dispositions du contrat, celui-ci pourra être rompu à l'initiative de l'éditeur. Le traducteur ne pourra réclamer le solde de l'à-valoir, mais il conservera la fraction déjà versée.

Dans le cas où l'éditeur demande la révision de la traduction, celle-ci peut être effectuée par le traducteur ou par un tiers.

Si le traducteur accepte de revoir lui-même sa traduction, il perçoit les droits prévus au contrat sans diminution ni augmentation. Le délai de révision et la date de paiement du solde de l'à-valoir sont fixés d'un commun accord.

Si le traducteur refuse de revoir sa traduction, l'éditeur peut effectuer lui-même la révision ou la confier à un tiers.

Un contrat doit, dans ce dernier cas, être conclu entre l'éditeur et le réviseur. Ce contrat devra notamment prévoir le délai de la révision et les modalités de sa rémunération.

Les droits d'auteur prévus au contrat de traduction sont alors répartis entre le traducteur et le réviseur en fonction de leur participation respective à la traduction achevée et acceptée.

IV - REMANIEMENT OU MISE À JOUR DE LA TRADUCTION

Lorsqu'un éditeur demande au traducteur un remaniement important du texte pour des raisons étrangères à la qualité de sa traduction (coupe, mise à jour, adaptation à un nouveau public, insertion d'un appareil critique) et que cette éventualité n'a pas été prévue au contrat, un droit complémentaire est dû.

Si le traducteur refuse de remanier sa traduction, l'éditeur peut effectuer lui-même le remaniement ou le confier à un tiers.

Dans ce cas, le traducteur perçoit, sans diminution, les droits prévus au contrat.

V - CORRECTION DES ÉPREUVES

L'éditeur communique au traducteur pour lecture, correction et bon à tirer des épreuves qui ont été préalablement corrigées.

L'éditeur informe le traducteur, aussitôt que possible, de la date à laquelle les épreuves corrigées lui seront remises et du délai qui lui sera imparti.

Dans le cas où le traducteur ne remet pas les épreuves dans les délais fixés, l'éditeur est fondé à considérer que le BAT a été donné.

Le coût des corrections d'auteur apportées par le traducteur de son propre chef à un texte définitif et complet est à sa charge pour la part excédant 10 % des frais de composition.

VI - RÉMUNÉRATION DU TRADUCTEUR

Les parties rappellent que, sauf convention contraire, la rémunération du traducteur doit être calculée et versée ouvrage par ouvrage.

La traduction est une œuvre créée à l'initiative de l'éditeur. Son acceptation emporte la cession du droit d'exploitation à l'éditeur dans les conditions définies par les articles L.131-4 et L.132-6 du Code de la Propriété Intellectuelle.

Sauf cas particulier d'une rémunération forfaitaire, la rémunération du traducteur est assurée par :

- un à-valoir sur droits d'auteur proportionnels, dont le montant, négocié entre les parties et fixé au contrat, dépend notamment de la longueur et de la difficulté de la traduction, ainsi que de la compétence et de la notoriété du traducteur.
- un droit d'auteur proportionnel aux recettes provenant de l'exploitation de l'ouvrage.

Les parties recommandent, afin de mieux associer les traducteurs au succès de leur ouvrage, que les modalités d'application du droit proportionnel soient par exemple :

- un à-valoir et deux taux différents de droit d'auteur proportionnel, le premier taux s'appliquant jusqu'à l'amortissement de l'à-valoir, le second après l'amortissement de l'à-valoir.

Le premier de ces taux, plus élevé que le second, permet un amortissement accéléré de l'à-valoir. Il cesse d'être applicable quand l'à-valoir est amorti.

Sauf convention contraire, les droits provenant des exploitations dérivées et annexes ne viennent pas en amortissement de l'à-valoir.

- Un à-valoir et un seul taux qui s'applique au-delà de exemplaires vendus. Ce nombre est fixé au contrat en fonction notamment de la nature de l'ouvrage, du type de collection dans laquelle il est publié, et de la notoriété de l'auteur de l'œuvre originale.

Dans ce cas, les droits provenant d'exploitations dérivées et annexes ne peuvent venir en amortissement de l'à-valoir.

Passe

Les droits étant calculés par référence au nombre des exemplaires réellement vendus, la passe ne s'applique pas.

VII - PUBLICATION DE LA TRADUCTION

L'éditeur est tenu de respecter la traduction, et doit demander au traducteur son bon à tirer.

Si, après publication, il apparaît que l'éditeur a procédé à des altérations graves, le traducteur est en droit de demander une indemnité.

- Si l'éditeur ne publie pas, dans le délai fixé au contrat, une traduction acceptée, l'intégralité de l'à-valoir est acquise au traducteur.
- La résiliation du contrat a lieu de plein droit lorsque, sur mise en demeure du traducteur lui impartissant un délai convenable, l'éditeur n'a pas procédé, sauf cas de force majeure, à la publication de l'ouvrage ou, en cas d'épuisement, à sa réédition.

Le traducteur reprend tous les droits sur son œuvre sans que cette résiliation du contrat porte atteinte à la validité des cessions de droits dérivés et annexes que l'éditeur aurait pu, antérieurement, consentir à des tiers.

- Si l'éditeur a conservé les droits et publie ultérieurement la traduction, les droits d'auteurs proportionnels s'imputent, dans les conditions prévues au contrat, sur l'à-valoir déjà versé.
- L'éditeur informe le traducteur de la résiliation du contrat d'édition en langue française.

Le traducteur obtient la résiliation du contrat dans les formes visées à l'article L.132-17 du Code de la Propriété Intellectuelle.

La résiliation du contrat de traduction ne porte pas atteinte à la validité des cessions de droits dérivés et annexes que l'éditeur aurait pu antérieurement consentir à des tiers.

L'éditeur ne peut transmettre, à titre gratuit ou onéreux ou par voie d'apport en société, le bénéfice du contrat de traduction à un tiers, indépendamment de son fonds de commerce, sans avoir préalablement obtenu l'autorisation du traducteur.

Les parties rappellent que les droits du traducteur doivent être préservés.

VIII - MENTION DU NOM DU TRADUCTEUR

1) Les parties rappellent :

– que le traducteur jouit conformément à l'article L.121-1 du Code de la Propriété Intellectuelle du droit au respect de son nom, de sa qualité et de son œuvre.

– que le nom du traducteur doit figurer sur chacun des exemplaires, sauf convention contraire, en application de l'article L.132-11 du Code de la Propriété Intellectuelle.

2) Les parties conviennent que le nom du traducteur, qui figure sur la page de titre, doit apparaître distinctement sur la première page de couverture du livre, ou à défaut, sur la quatrième page de couverture.

3) Les parties recommandent que le nom du traducteur figure également sur les documents de promotion et de publicité.

IX - INFORMATION DU TRADUCTEUR

1) Exploitation de l'œuvre

L'éditeur informe le traducteur :

- de la date de mise en vente théorique,
- des cessions importantes de droits dérivés et annexes.

2) Reddition des comptes

L'éditeur est tenu de rendre compte, conformément à l'article L.132-13 du Code de la Propriété Intellectuelle.

L'éditeur adresse au traducteur le relevé de son compte dans les six mois de l'arrêté des comptes.

Les relevés de comptes comportent notamment, outre l'indication des sommes dues, l'indication :

- des différents tirages du livre,
- du prix public hors taxes et de ses éventuelles variations,
- sauf convention contraire, du nombre d'exemplaires vendus, inutilisables ou détruits.

La date habituelle d'arrêté des comptes est communiquée au traducteur à la signature du contrat.

X - PROCÉDURE DE CONCILIATION

Tout différend entre un éditeur et un traducteur peut être soumis, d'un commun accord, à la conciliation.

Les demandes de conciliation sont transmises par les parties signataires.

Le Syndicat National de l'Édition, d'une part, et selon le cas, la Société des Gens de Lettres de France, l'Association des Traducteurs Littéraires de France et la Société Française des Traducteurs, d'autre part, confient cette mission à un conciliateur, qui l'accepte.

Le conciliateur propose un compromis aux parties, qui demeurent libres de l'accepter ou de le refuser.

Un compromis accepté par l'éditeur et le traducteur met fin à toute action ou revendication.

À Paris, le 17 mars 1993

**POUR LA SOCIÉTÉ DES GENS
DE LETTRES DE FRANCE,**
Paul FOURNEL

**POUR L'ASSOCIATION DES
TRADUCTEURS LITTÉRAIRES
DE FRANCE,**
Jacqueline LAHANA

**POUR LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE
DES TRADUCTEURS,**
Pascal DUCHIER

**POUR LE SYNDICAT NATIONAL
DE L'ÉDITION**
Serge EYROLLES

Françoise Wuilmart

Un conservatoire pour l'art de la traduction

Depuis 1990, Bruxelles est doté d'un lieu de formation post-universitaire à la traduction littéraire. Placé sous l'égide de l'ISTI (Institut supérieur de traducteurs et interprètes de la Communauté française de Belgique), le Centre européen de traduction littéraire (CETL) est animé par sa fondatrice, notre consœur Françoise Wuilmart, qui expose ici la genèse de sa démarche et le fonctionnement du Centre.

Tout a commencé le jour où un éditeur aux abois me confia la relecture d'une traduction suspecte. L'examen de la première page suffit à me convaincre que l'inquiétude du pauvre homme était fondée... Le roman était déjà entièrement traduit, le premier à-valor versé, mais le texte français dont j'avais à faire la critique était un involontaire vade-mecum des erreurs à ne pas commettre dans la traduction d'un texte littéraire ! Je savais que le cas n'était pas unique : il arrive souvent que des éditeurs moins consciencieux mettent des traductions « ratées » sur le marché, contribuant ainsi à ce que j'aime appeler « le massacre de la culture du voisin ».

La traduction de textes juridiques ou scientifiques est toujours confiée à des « spécialistes », car la faute ici pourrait être lourde de conséquences ; ces spécialistes ont été formés, leurs noms sont connus des bureaux de traduction. Dans le domaine littéraire, en revanche, force est de constater que la qualité du travail de transposition est laissée au petit bonheur : est-ce à dire que la traduction littéraire est une non-spécialité, et le fait qu'elle n'ait pas d'application pratique suffit-il à justifier le manque de conscience professionnelle tant des « demandeurs » que des « preneurs » ? Car à côté des quelques spécialistes qui ont fait leurs preuves et se sont fait un nom,

il y a la foule des amateurs qui se lancent dans l'aventure, tête baissée et yeux fermés. Une voix, aussi belle soit-elle, doit être travaillée pour passer la rampe ; une certaine discipline et des exercices s'imposent pour qu'une main puisse courir avec virtuosité sur le clavier. De la même manière, le don de l'écriture, en l'occurrence de la réécriture, reste impuissant sans l'acquisition des techniques et des outils qui lui permettent de passer à l'action. Par ailleurs, l'enjeu est aujourd'hui de taille : en effet, dans le cadre de cette Europe culturelle dont l'enfantement est si pénible, la traduction littéraire est incontestablement appelée à jouer un rôle essentiel de médiateur : le respect de l'altérité et la « fidélité » à l'original ont acquis une portée presque diplomatique.

Partant de ces considérations, il m'avait semblé impératif de songer à la formation du traducteur littéraire : celui-ci peut certes toujours se former seul et sur le tas, mais pourquoi ne pas raccourcir et alléger le long processus souvent pénible et frustrant de l'autoformation solitaire, en dégagant une voie plus méthodique et plus systématique ?

Je décidai donc de tenter l'expérience. L'idée lancée et diffusée par les médias rencontra aussitôt un accueil inespéré, et en 1990, le *Centre européen de traduction littéraire* ouvrait ses portes à quelque 60 candidats ; il s'agissait, pour la plupart, de traducteurs de métier, de philologues et d'enseignants, auxquels venaient s'ajouter d'autres amoureux inattendus de la transposition fidèle : un docteur en médecine, un physicien, un archéologue.

Un « conservatoire » plutôt qu'une université

Étant donné la haute spécificité de la matière à enseigner, une formule originale s'imposait. Partant du principe que la traduction littéraire, qui est aussi un art, ne peut s'enseigner de la même manière qu'une science exacte, le CETL se veut un conservatoire. Privilégiant la pratique, il confie aux professionnels les plus chevronnés le soin de communiquer leur savoir-faire. L'échange de points de vue s'opère dans le creuset convivial du « séminaire » (pour les traductions que l'enseignant a déjà publiées) ou de « l'atelier » (pour les traductions en chantier).

Ces séances pratiques sont préparées par des cours d'encadrement conçus dans l'optique spécifique de la traduction littéraire (linguistique contrastive, analyse textuelle, critique de la traduction).

Enfin, étant donné l'importance de la maîtrise de la langue maternelle dans cette discipline, la formation est complétée par des ateliers d'écriture en langue française (*rewriting* et stimulation à la créativité).

Un « vivier » pour les éditeurs

Axé sur la pratique mais aussi soucieux de professionnalisme et désireux de remédier au manque évident de filières et de créneaux dans ce domaine, le C.E.T.L. se veut par ailleurs un lieu de contacts et d'échanges avec tous ceux, éditeurs ou instances culturelles diverses, qui sont en quête de bons traducteurs ; il est donc aussi une sorte de vivier où l'on peut puiser de réels talents, sélectionnés au départ et formés ensuite par des praticiens reconnus et renommés. Le travail de fin d'études, qui est une traduction commentée, est apprécié par un jury composé de traducteurs et de représentants de maisons d'édition.

Calendrier, contenu des cours

Les cours, qui s'adressent en principe à des personnes professionnellement actives, se donnent à raison d'une soirée par semaine et le samedi. Le cycle complet comprend deux semestres (chaque année de janvier à juin, les examens ayant lieu en automne).

Dans un premier temps, l'enseignement vise à dégager les règles de base et à inculquer les techniques fondamentales de la traduction littéraire. Il vise ensuite à sensibiliser l'étudiant à la spécificité des divers genres littéraires (théâtre, poésie, science-fiction, littérature enfantine, etc.) mais aborde également le vaste domaine des sciences humaines (philosophie, sociologie, histoire, etc.)

Un cours *ex cathedra* intitulé « *Scène et marché littéraires actuels* » permet de familiariser l'étudiant avec la littérature contemporaine de la culture de départ et avec les auteurs méritant d'être traduits ou retraduits. À tout cela s'ajoutent enfin des séances facultatives de tutorat, sortes de leçons particulières donnant à l'étudiant l'occasion de se perfectionner grâce à des exercices personnalisés.

Le CETL est une structure extrêmement souple qui offre les deux formules suivantes :

a) le français est la langue d'arrivée : à ce jour, les langues de départ sont l'allemand, l'anglais, le catalan, l'espagnol, l'italien, le néerlandais, le portugais et le russe. Toute autre langue de départ peut être envisagée et de nouvelles sections créées, à condition que 7 candidats au moins se montrent intéressés.

b) le français est la langue de départ : à ce jour, les langues d'arrivée sont l'allemand et l'espagnol, mais d'autres sections peuvent également être

créées. Dans ce cas les séminaires sont concentrés à raison de quatre ou cinq en un week-end par mois (du vendredi soir au dimanche soir).

Examens

Un examen de passage est organisé à la fin du premier semestre, permettant l'accès en seconde année. À la fin du second semestre, l'étudiant est soumis à un nouvel examen qu'il doit réussir avec fruit pour accéder à la rédaction de son mémoire de fin d'études (une traduction accompagnée de commentaires). Les traductions (aussi bien de l'examen que du travail de fin d'études) sont soumises à l'appréciation de 4 correcteurs au moins (écrivains, traducteurs, professeurs de français, lecteurs de maisons d'édition).

Conditions d'admission

Les cours sont accessibles aux détenteurs d'un diplôme de licence en philologie, en langues et linguistique ou en traduction. Les candidats n'ayant pas les titres requis doivent passer un test d'admission. Il est prévu un nombre maximum de 15 étudiants par classe. Les droits d'inscription s'élèvent à 25 000 FB par an.

En 1994, le CETL entamera sa cinquième année. L'expérience semble donc concluante. Le nombre des personnes désireuses de suivre cette formation augmente chaque année ; les candidats viennent parfois de loin : du Luxembourg, de Paris, de Provence... ! Ce qui les attire au CETL, c'est l'accent qui y est mis sur la pratique, et aussi le contact régulier et convivial avec les professionnels. Les animateurs de séminaires eux-mêmes, habitués à travailler en solitaires, apprécient les longs débats avec les étudiants et il n'est pas rare qu'ils ramènent dans leurs bagages des optiques ou des solutions auxquelles ils n'avaient pas songé dans un premier temps.

Il va de soi que l'immense laboratoire que constitue le CETL est un lieu de choix pour la recherche descriptive et/ou fondamentale. Dans un proche avenir, une cellule de recherche y sera d'ailleurs créée, permettant à ce centre de formation et d'échanges d'ajouter un fleuron à ses jeunes armoiries, puisqu'il mariera alors l'amour de l'art et du réalisme professionnel à celui de la science.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser à :
Françoise Wuilmart
29, Tuinbouwlaan
1700 Dilbeek - Belgique
Tél. : +32 2 569 68 12

Sylvère Monod

Échos d'Oxford

Du 18 au 20 décembre 1992 s'est tenu à la Maison Française d'Oxford un colloque intitulé « Traducteurs-traduction ». Les organisateurs, c'est-à-dire Edith MacMorran, de St. Hugh's College, Maurice Lévy, directeur de la Maison Française, et une équipe toulousaine dirigée par Jean-Michel Berthelot, avaient lancé de nombreuses invitations. Aussi leur programme n'annonçait-il pas moins de dix-neuf communications et trois tables rondes ou débats. La saison imposée par les circonstances (extrême fin de l'automne et du trimestre) avait pratiqué des coupes sombres parmi les orateurs : divers empêchements frappaient quatre des participants prévus, et non des moindres : Ranjit Bolt, Bernard Noël, Walter Redfern et Françoise du Sorbier. Malgré ces vides regrettés, il n'y eut pas de temps mort.

Le contenu intellectuel du colloque fut jugé constamment intéressant, substantiel et de qualité. Il serait fastidieux d'en évoquer en détail toutes les phases. Contentons-nous d'énumérer et de définir succinctement les interventions entendues :

Le 18 décembre, Jean-Paul Confais décrit le travail d'un séminaire de traduction et de traductologie organisé à Toulouse dans le cadre de l'Institut d'Études doctorales. Jean-Louis Breteau pose la question : « Les concepts sont-ils vraiment traduisibles ? », souligne les difficultés de la tâche et se garde d'apporter une réponse catégoriquement simpliste. Andrée Lyotard-May signale, analyse et illustre « Quelques enjeux théoriques de la traduction de Freud ». Arthur Stockwin traite de son expérience dans un domaine précis : « Translating Japanese political history ». L'après-midi s'achève par une table ronde entre auteurs, traducteurs et éditeurs, réunissant autour d'Edith MacMorran, John Wain et Theodore Zeldin, David Bellos, Barbara Wright et Françoise Cartano, ainsi que Catherine Clark de l'Oxford University Press (à propos des *World's Classics*).

Le 19 décembre, Jean-Paul Debax ouvre le feu avec la traduction du théâtre médiéval, suivi de Jean-Michel Déprats qui fait part de sa très riche expérience sous le joli titre : « Le temps de l'œuvre et le Bel Aujourd'hui ». C'est ensuite Terence Cave qui parle de sa traduction de *La Princesse de Clèves*, avant que Keith Gore ne raconte ses aventures et mésaventures de traducteur anglais de pièces anglaises pour des publics francophones. Dans l'après-midi, on entend Guy Leclerc, virtuose de la traduction de l'intraduisible (Carroll et Lear). Paul Bensimon se concentre de façon à la fois érudite et lumineuse sur le problème que pose la traduction en français des « triades coordonnées » de l'anglais (locutions contenant trois termes liés par deux *and* sans virgule). Quant au signataire de ces lignes, il ne surprend personne en choisissant pour thème : traduire et retraduire Dickens.

Le dimanche 20 décembre, on écoute tout d'abord Françoise Cartano décrire son expérience passionnante de traductrice de S. Millhauser, dont l'œuvre rivalise presque en difficulté avec *La Vie mode d'emploi* de Perec, sujet de la communication de David Bellos. On reste dans l'insolite avec Anthea Bell et son collaborateur pour la traduction anglaise des nombreux albums d'*Astérix*, et dans une certaine mesure encore avec Michael Irwin, qui s'est spécialisé dans la traduction des livrets d'opéra. Ce fut la matinée des traductions de textes appartenant à des genres à fortes contraintes. Elle se prolonge l'après-midi par une séance détendue, animée par Edith McMorran et Guy Leclercq : on y discute collectivement de termes et locutions réputés intraduisibles (mais qu'il faut bien rendre dans l'autre langue), puis de passages de *La Princesse de Clèves* et de *A Portrait of the Artist as a Young Man*. Ces exercices, apparentés au travail des ateliers pendant les Assises d'Arles, ont été fort appréciés.

On n'est jamais sûr à l'avance qu'un colloque va « marcher ». Quand cela se produit, comme ce fut sans conteste le cas à Oxford, on ne sait pas toujours exactement pourquoi. Du moins peut-on avancer des hypothèses : la qualité matérielle, intellectuelle, humaine et sociale de l'organisation a joué un grand rôle, ainsi que la chaleur de l'accueil et la façon dont le directeur de la maison, Edith McMorran et Ellen Lévy, triade bien coordonnée, se sont dépensés sans épargner leur peine, omniprésents et inlassablement obligeants. Le reste a été produit par la force de conviction des invitations, la variété des interventions, la part active prise aux discussions par un public fidèle, divers, intéressé et généralement compétent.

Le colloque d'Oxford laisse à tous le souvenir d'un plein succès. La publication des communications dans *Palimpsestes* devrait confirmer cette heureuse impression.

Le gardien de l'Autre

Françoise DECROISSETTE (éd.)

La France et l'Italie

Traductions et échanges culturels

Centre de Publications de l'Université de Caen, 1992

L'équipe du Centre de recherches du monde ibérique et de l'Italie à l'Université de Caen mène depuis plusieurs années une réflexion sur les échanges culturels entre la France et l'Italie. Avec des périodes fastes et d'autres moins, la circulation des idées et des œuvres représente un élément constant de l'histoire des deux pays. Le but premier de ces recherches est d'illustrer ces échanges dans les différents secteurs artistiques et littéraires (beaux-arts, littérature, théâtre et journalisme) et de montrer comment chaque culture accueille l'autre, avec son propre système de références. Le véhicule indispensable et incontournable dans ce dialogue permanent est sans aucun doute la traduction.

Dans sa préface, Françoise Decroisette, responsable de cet ouvrage, rappelle que la traduction est « le lieu privilégié de l'affrontement de deux cultures ». Les sept analyses proposées envisagent les traductions moins comme objet littéraire que comme objet culturel soumis à des influences variées (individuelles, économiques, politiques, idéologiques), explicites ou implicites, qui dépassent celles de la simple écriture. Le choix de la perspective diachronique (depuis la renaissance de la traduction au XVI^e siècle jusqu'à nos jours), ainsi que la double orientation France-Italie/Italie-France, mettent en lumière la variation des contraintes qui s'exercent sur les traducteurs, la modification progressive du rapport traducteur/auteur/lecteur, et apportent des éléments à une histoire des pratiques traduisantes.

Le premier exemple, qui pourrait s'intituler « De l'usage historique de la traduction », date de 1674, lorsque le père Pierre de Saint-André, un religieux carmélite, traduit le roman baroque, *La Maddalena Peccatrice e*

Convertita de A.G. Brignone Sale, écrit en 1636. Le traducteur a préféré la fidélité au texte original, jusqu'à la trahison. La version française est pratiquement une « copie » de l'italien. Le rituel littéraire de l'époque portait à une moralisation francisante du texte original avec tout ce que cela comporte d'uniformisation, de banalisation, sans parler, ici, des tournures typiquement ecclésiastiques.

La traduction en italien par Carlo Goldoni de *L'Écossaise* de Voltaire pose le problème de l'appropriation dans la traduction des pièces de théâtre. Carlo Goldoni revendique la traduction comme une re-création, comme une appropriation plutôt qu'une transposition. Il préfère l'imitation. Il part du présupposé que ses propres pièces ne pourraient être appréciées en traduction sur les scènes françaises, si ce n'est « accommodées au goût du pays ». Carlo Goldoni n'hésite pas à détruire l'équilibre instauré par Voltaire entre les actes, en multipliant le nombre de scènes (de 34 à 43). La version italienne de *L'Écossaise*, qualifiée de pièce « universelle », est un défi relevé par Goldoni pour mesurer son talent et sa popularité face à lui-même et à son public.

Le XIX^e siècle propose des exemples de traduction et de retraduction d'une même œuvre, politique de surcroît, comme *Le mie prigioni* de Silvio Pellico. La seule visée est le destinataire. Toute idée de création disparaît. Simultanément, la traduction devient peu à peu une activité scientifique, grâce à l'évolution des théories linguistiques et psychologiques et aux apports de l'analyse textuelle.

Dans une étude des traductions italiennes de *Du côté de chez Swann*, qui s'étalent de 1946 à 1983, Viviana Agostini retrace l'évolution de la politique italienne de la traduction littéraire au XX^e siècle, en mettant l'accent sur l'usage des « emprunts linguistiques ». Par emprunt, on entend ici la trace visible du texte-source à la discrétion de l'histoire et de l'usage. Elle montre par là comment les choix de traduction dépendent de la personnalité et de la formation du traducteur, des habitudes culturelles des lecteurs, des politiques nationalistes italiennes qui perpétueront encore longtemps le refus d'utiliser des mots étrangers, instauré durant la période fasciste.

Chaque pays entend mener sa politique éditoriale. La traduction en France n'a connu de réel développement que bien tardivement par rapport à ses voisins. La plupart des traductions dans les premières années d'après-guerre relève d'une entreprise souvent personnelle et solitaire, où le destinataire disparaît au bénéfice de la relation auteur/traducteur. L'échange y est d'abord individuel, avant d'être culturel. Le traducteur se croit obligé

de compenser le manque dans la langue d'arrivée. La traduction en français de *Conversation en Sicile* d'Elio Vittorini par Michel Arnaud renvoie à une adéquation tout à fait personnelle du traducteur à son auteur. On note surtout une perte de sens dans la connotation, un appauvrissement de la polysémie présente dans les noms propres et revendiquée par Vittorini, une altération du rythme. Bref, le traducteur y a laissé libre cours à sa subjectivité.

Comment le traducteur peut-il travailler sur un texte que l'auteur lui-même qualifie d'intraduisible ? Jusqu'où pousser la transformation des mots dans la langue-cible ? Des essais récents de traduction des ouvrages d'Antonio Pizzuto montrent une banalisation du vocabulaire, une reconstruction syntaxique à partir de l'original. La syntaxe dans l'écriture de Pizzuto exige une parfaite connaissance des convictions littéraires et philosophiques de l'auteur. Elle s'inscrit en totale contradiction avec la structure logique de la langue française.

Les mêmes problèmes sont posés par la traduction d'un terme complexe, connoté d'un choix très personnel de l'auteur, comme « *freddura* » d'Alberto Savinio. Les traducteurs français vont opter pour la traduction explicative et l'éclatement en plusieurs définitions ou préféreront, comme c'est le cas ces dernières années, la non-traduction, le respect de l'« *étrangeté de l'Autre* » avec le risque d'incompréhension que ce choix comporte. Beaucoup ont en effet prêté à Savinio une forme et un concept, que l'auteur n'a pas toujours voulus. Le traducteur est un « passeur » et pas nécessairement un « traître ». L'ambiguïté, même si elle ne peut pas être entièrement levée, peut être détournée ou allégée. Jusqu'où le traducteur doit-il être le gardien de l'Autre ou vaut-il mieux qu'il soit le gardien de soi ?

Ce recueil de textes nous propose un voyage dans le temps et l'espace de la traduction franco-italienne, avec de nombreux exemples à l'appui. Il ne s'adresse pas uniquement aux « italianisants », qui bien sûr retrouveront là les difficultés auxquelles tôt ou tard ils se sont heurtés, mais à tous les traducteurs littéraires, qui se posent les questions essentielles de la fidélité au texte-source, de la reproduction, de la réécriture, de la re-création.

Karin Wackers

La voix de nos cousins

« Traduire »
Liberté n°205
 Février 1993, Montréal

Fondée en 1959, *Liberté*, revue littéraire et culturelle, « la plus lue au Québec », comme le proclame un papillon publicitaire, consacre son dernier numéro thématique à la traduction. Avant d'évoquer les articles portant sur notre domaine, quelques mots du reste, de ces « Chroniques » qui ne nous concernent pas directement. Elles ne nous concernent pas, mais elles nous surprennent et nous édifient. Il est salutairement humiliant de découvrir comme par accident la richesse, encore partiellement méconnue en France, des talents littéraires québécois : les collaborateurs de ces chroniques écrivent bien et pensent avec force et vivacité. Certains en ont une conscience presque excessive et s'expriment sur un ton de sévérité et de hauteur qui ne sont pas sans faire penser aux journalistes du *Monde* en France. Mais le talent est bien là, et la compétence aussi, le plus souvent.

Quant aux articles de fond, ils sont présentés par Marie-Andrée Lamontagne, nouvelle directrice de la revue, qui ne se fait pas faute de souligner la position privilégiée du Québec pour ce qui est du contact entre langues, la nécessité et les possibilités de la traduction.

Cette publication mériterait d'être analysée en détail, depuis la présentation par Jean-Pierre Issenhuth de ses traductions en vers rimés de poèmes de Gérard Manley Hopkins jusqu'au « Soliloque d'un traducteur » du Terre-neuvien Michel Savard, en passant par le substantiel et stimulant essai théorique d'Hubert Nyssen (« De la traduction », également publié en France). Presque tous les articles sont d'une réelle distinction. Faute de place, on retiendra ici surtout les deux textes concernant la contribution particulière que peuvent apporter des traducteurs québécois à la pratique de notre art et à la réflexion qu'il suscite.

« Dans les deux sens (la traduction littéraire au Canada) » de David Homel éveillera des échos chez les lecteurs de notre revue, car il parle des subventions accordées par le Conseil des Arts du Canada pour la traduction dans les deux sens ; elles sont appréciables et nécessaires pour rendre possibles nombre de publications ; mais le succès d'un auteur canadien anglais traduit en français n'est probable que si cet auteur a déjà été consacré par l'Europe ; les tirages et les ventes sont faibles ; les rémunérations aussi.

Quant à Alison Lee Strayer, originaire du Saskatchewan, elle présente « Deux écrivains de l'ouest », Sharon Butala, pour *Les Portes du soleil* (1986) et Edna Alford, pour *Le Lève-patient* (1981). Les deux échantillons offerts sont de qualité et la traduction semble en général adéquate ; si le lecteur a de loin en loin l'impression de déceler une gaucherie, il se peut qu'il s'agisse de particularités liées à la langue du Québec. Par exemple, même sans connaître le texte anglais, quand un personnage demande « Y a-t-il une pelle autour ? » (p. 141), on soupçonne que l'original doit être « Is there a spade about ? » et le sens « Y a-t-il une pelle dans le coin ? » (ou : quelque part). La souplesse et la fraîcheur de la langue québécoise sont d'autre part illustrées par l'emploi d'un mot comme « débarbouillette » pour l'équivalent d'un gant de toilette. En définitive, ce dossier a le mérite de montrer que des différences existent à l'intérieur de la langue d'arrivée entre l'un et l'autre bords de l'Atlantique.

Offrant au total beaucoup de richesses et une grande variété, ce numéro spécial de *Liberté* mérite d'être lu avec attention et médité à loisir.

Sylvère Monod

Dans le cadre des **Belles Étrangères** consacrées cette année à la littérature d'Afrique du Sud, ATLAS a organisé, le jeudi 4 février 1993 à la médiathèque d'Arles, un débat public avec André Brink, Mazisi Kunene et Zoë Wicomb. Les auteurs ont été accueillis par Jacques Thiériot, directeur du Collège international des traducteurs littéraires, et par Jean Guiloineau, président d'ATLAS et traducteur d'André Brink.

À l'occasion du 13^e **Salon du livre** qui s'est déroulé au Grand Palais, la Maison Antoine Vitez, Centre international de la traduction théâtrale, a organisé le dimanche 21 mars 1993 un débat : « Portrait d'un traducteur : André Markowicz », avec Georges Banu, Françoise Morvan et André Markowicz, traducteur de grands auteurs russes, romanciers, poètes et dramaturges.

Il Laboratorio del Traduttore

Chaque vendredi en soirée, entre le 12 février et le 30 avril 1993, se sont tenues des rencontres autour de la traduction organisées par le Centre culturel français dans les locaux de l'université « La Sapienza » à Rome.

À côté de participants italiens sont intervenus : Jean-Charles Vegliante, Jacqueline Risset, Françoise Wuilmart, Françoise Cartano, Yves Hersant, Jean-Yves Masson, Mario Fusco et Michel Valensi, autour de thèmes touchant tant les problèmes théoriques de la traduction littéraire que le statut et la formation des traducteurs.

Les textes des diverses communications donneront lieu à une publication que nous annoncerons le moment venu.

Le **Conseil des traducteurs et interprètes du Canada** tiendra son troisième congrès à Banff, en Alberta, du 4 au 8 mai 1994 autour du thème « La traduction à l'heure de la mondialisation ». Pour tout renseignement, s'adresser à Katherine Aerts, 64 Woodfern Way S.W., Calgary, Alberta, Canada T2W 4S7.

Les traducteurs et leurs amis ont célébré dans une atmosphère particulièrement chaleureuse le **20^e anniversaire de l'ATLF** et le **10^e anniversaire d'ATLAS**, au Petit Journal Montparnasse, le lundi 10 mai 1993. Près de 250 personnes avaient répondu à l'invitation, parmi elles, la présidente du Centre national des lettres, des représentants de la Direction du livre, la directrice de la Maison des écrivains, le directeur général du Syndicat national de l'édition, ainsi que des critiques, des agents et des directeurs littéraires. Un orchestre de jazz a fait danser, jusque tard dans la nuit, traductrices et traducteurs sur, entre autres « standards », *In the mood* de Glenn Miller et *Now's the time* de Charlie Parker.

Elle était, depuis novembre 1989, directeur du Livre et de la Lecture et président du Centre national des lettres. Elle y a fait preuve, comme son prédécesseur Jean Gattégno, d'une compétence, d'un dévouement sans faille ; les traducteurs ont toujours trouvé auprès d'elle une oreille attentive et, plus encore, une amie.

Évelyne Pisier nous quitte... En la remerciant de tout ce qu'elle a fait pour nous, nous lui souhaitons bonne chance pour la suite de son parcours.

À l'initiative de la Société des gens de lettres, de la Maison des écrivains, du Collège international de philosophie, de l'Association des traducteurs littéraires de France et des Assises de la traduction littéraire en Arles, un chaleureux au revoir lui a été adressé le mardi 18 mai 1993, à la Maison de l'Amérique latine.

Du côté des prix de traduction

Le 12^e **prix Maurice-Edgar-Coindreau** a été décerné à Michel Lederer pour deux traductions, *L'Hiver dans le sang*, un roman de James Welch paru chez Albin Michel, et *Ange*, un recueil de nouvelles de Harold Brodkey paru chez Grasset.

Le **prix Charles-Baudelaire** 1993 a été attribué à Alain Delahayes pour l'ensemble de son œuvre de traducteur, à l'occasion de la parution aux éditions Fayard de *Ce qu'il faut faire pour ne pas être écrivain* de Cyril Connolly.

Le 5^e **prix Gérard-de-Nerval** a été remis, le 25 mai 1993 en l'hôtel de Massa, à Jean-Paul Barbe pour sa traduction, de l'allemand, d'un ouvrage de poésie, *Chaleur de la neige*, de Sarah Kirsch, publié aux éditions Le Dé bleu.

Organisé conjointement par l'Australia Council et le gouvernement français, le **Prix franco-australien de traduction littéraire** a été décerné pour sa première édition, en mars 1993, à Françoise Cartano pour sa traduction du roman d'Élisabeth Jolley, *Tombé du ciel*, paru aux éditions Deux temps Tierce.

Les **X^{es} Assises de la traduction littéraire** en Arles auront lieu les vendredi 12, samedi 13 et dimanche 14 novembre 1993 autour du thème « Les rapports de travail traducteurs-auteurs ». À cette occasion, cinq traducteurs inviteront cinq auteurs (Claudia Ancelot : Bohumil Hrabal ; Jean Guiloineau : Breyten Breytenbach ; Marie-Claire Pasquier : Susan Sontag ; Alice Raillard : Jorge Amado ; Jean-Marie Saint-Lu : Alfredo Bryce Echenique). D'autres manifestations sont prévues pour marquer cette dixième édition des Assises. Prenez date et venez très nombreux.

TransLittérature

Revue semestrielle

éditée par

L'ATLF

Association des Traducteurs Littéraires de France

et

A T L A S

Assises de la Traduction Littéraire en Arles

99 rue de Vaugirard, 75006 Paris

Tél : 45 49 26 44 ou 45 49 18 95

Télécopie : 45 49 12 19

Directrice de la publication

Jacqueline Lahana

Responsable éditoriale

Jacqueline Carnaud

Comité de rédaction

Françoise Cartano, Claude Ernoult,
Jacqueline Lahana, Michel Volkovitch

Secrétariat de rédaction

Alain Gnaedig

Imprimé à Paris par Copédith - ISSN 1148-1048
Abonnement (1 an) France, Europe : 100 F - Autres pays : 120 F
Prix du numéro : 50 F

TL 5 / été 93